

TIZI-OUZOU

# UN TERRORISTE ABATTU À LARBAA N'ATH IRATHEN

P. 3



AFFAIRES DE DROGUE EN ALGÉRIE

# DES MINEURS DE PLUS EN PLUS IMPLIQUÉS

P. 6

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1904 | Mercredi 19 juin 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ELIMINATOIRES CHAN-2014, LA SÉLECTION A' DEPUIS HIER À SIDI-MOUSSA

# LA LIBYE EN LIGNE DE MIRE

P. 17

LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES SERONT CONTROLÉES

# UNE LOI POUR PRÉVENIR L'EXTRÉMISME



P. 5

INTRODUCTION DU VIRUS DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

# LA SAISON DU HADJ ACCENTUE LES CRAINTES



P. 5

LE MINISTRE DE SANTÉ RASSURE

# AUCUNE SANCTION À L'ENCONTRE DES MÉDECINS GRÉVISTES

Aucune sanction n'a été prise à l'encontre des médecins qui ont pris part, pendant un mois, au mouvement de grève à l'appel de l'Intersyndicale des personnels de la santé affirmé, hier, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari. "Il n'y a jamais eu de sanctions à l'égard des médecins grévistes. J'aurais pu prendre des sanctions à l'encontre des médecins qui ont fait une grève illégale, mais je ne l'ai pas fait", a déclaré M. Ziari en marge du Forum économique et social du cinquantenaire de l'Indépendance.

P. 5

GRÈVE À LA GRÈVE

# LES CHEMINOTS NE DÉCOLÈRENT PAS

L'administration de la SNTF a été paralysée, hier, par une grève initiée par la Fédération nationale des transports ferroviaires. Si le trafic ferroviaire n'a pas encore été perturbé il y a fort à craindre qu'il ne soit gelé dans les jours à venir, cela dans le cas de non satisfaction de la plateforme de revendications des protestataires.



P. 6

INVESTISSEMENT ÉTRANGER

# SELLAL EXCLUT LA RÉVISION DE LA RÈGLE 51/49 % ACTUELLEMENT

P. 5



56.000  
qx de céréales, dont un taux  
de 99% d'orge, sont atten-  
dus à Naâma au titre de  
l'actuelle campagne mois-  
son-battage

200  
ha ont été retenus en 2013  
pour la plantation  
d'arbrisseaux d'essences  
forestières à la faveur du  
programme de lutte contre  
la désertification dans la  
région de Laghouat.

4.225  
mines datant de l'époque  
coloniale ont été  
découvertes et détruites  
tout le long des frontières  
est et ouest du pays en  
mai dernier.

## 20.000 enfants goûteront aux joies des colonies de vacances

Près de 20.000 enfants bénéficieront de séjours dans des centres de vacances pour la saison estivale 2013, a annoncé dimanche à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tehmi.

Le ministre qui donnait le coup d'envoi du lancement de la campagne des Centres de vacances et de loisirs de jeunes au village africain de Sidi Fredj, a précisé que "près de 20.000 enfants venus de 26 wilayas et issus en grande majorité des wilayas du Sud et des Hauts- Plateaux bénéficieront de séjours dans ces centres".

Le lancement de la campagne a coïncidé avec la célébration de la Journée de l'enfant africain célébrée le 16 juin de chaque année.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a pris en charge dans le cadre de la saison estivale 2013 plus de 300 enfants des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Les enfants seront répartis sur 14 centres relevant de l'Agence nationale des loisirs de jeunes ainsi que



dans des établissements de l'Education nationale implantés dans 8 wilayas.

## Les infractions aux règles urbanistiques en hausse à Boumerdès

Quatre-vingt infractions aux normes régissant les secteurs de l'urbanisme et de l'environnement ont été enregistrées, en mai dernier dans la wilaya de Boumerdès

Sur ce total d'infractions, dont une partie est traitée par les autorités communales et l'autre faisant l'objet de poursuites judiciaires, quatorze sont liées à des agressions contre les normes urbanistiques, neuf sont relatives à l'environnement, treize à la santé et trente-cinq à la lutte contre le commerce informel, alors que le reste porte sur des infractions aux normes



régissant le secteur de l'eau et du milieu. En outre, la même source a fait état de près de mille deux cents infractions urbanistiques et environnementales enregistrées en 2012, à travers la wilaya, avec une hausse de plus de huit cents infractions comparativement à l'année 2011, où la police de l'urbanisme n'avait recensé que trois cent cinquante infractions en la matière. Quelque deux cent soixante-dix infractions ont fait l'objet de poursuites judiciaires, à la période indiquée, selon la même source.

## Les barrages remplis à 84 %, du jamais vu !

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué lundi à Bouira que le taux de remplissage des barrages au niveau national a atteint 84 %, le qualifiant de "record jamais atteint" depuis des années.

"Le taux de remplissage des 65 barrages que compte le pays est passé de 70 à 84 % et nous sommes vraiment satisfaits de ce pic jamais atteint auparavant", a déclaré le ministre à la presse en marge de sa visite à Bouira.

Ce niveau de remplissage "peut nous assurer largement une bonne alimentation en eau potable pour au moins deux années", a assuré le ministre alors qu'il inspectait le projet de réalisation d'un réservoir d'eau à Sour El-Ghozlane, d'une capacité de 12.000 m3. L'Algérie compte disposer de 84 barrages à la fin de 2014 devant atteindre unecapacité globale de mobilisation de 8,9 milliards de m3 d'eau, contre près de 6,8 milliards de m3 actuellement,



## Il va courir 28.000 km pour sauver la grande barrière de corail

Christophe Vissant, un Français de 44 ans, s'est élancé dimanche pour un périple de 28.000 kilomètres au pas de course entre Marseille et Cairns en Australie. Cela revient à faire 667 marathons sans jour de repos. Ce défi est censé attirer l'attention sur la défense de la grande barrière de corail, le plus gros organisme vivant sur la planète. C'est dimanche dernier que Christophe a entamé son périple. Il s'est élancé depuis Marseille pour sa première étape direction Sanary-sur-Mer dans le Var. Pour tenir le Christophe devra couvrir à la force de sa foulée 75 kilomètres quotidiennement et sans aucun jour de repos.

En 377 jours, il va courir l'équivalent de 667 marathons d'affilé. Son périple de 28.000 kilomètres va d'ailleurs lui faire voir du pays ! Ce sont pas moins de 15 pays, situés sur 3 continents qu'il va traverser pour concrétiser son défi. Il va donc traverser l'Europe, l'Asie et l'Océanie pour finalement atteindre la ville d'arrivée : Cairns en Australie. Pour atteindre son objectif, Christophe Vissant s'est armé d'une rigueur à toute épreuve, comme il l'explique à Ouest France : "Tous les jours 75 km. Si un jour je ne fais que 65 km, ça veut dire que le lendemain je devrais rattraper 10 km."

D  
i  
x  
i  
t



## Rached Ghannouchi :

"Je ne vois pas pour quelle raison l'Algérie irait chercher aujourd'hui un Président puisqu'elle en possède déjà un qui occupe la place naturelle qui lui sied et qu'il mérite. Il s'agit du frère et ami, le président Abdelaziz Bouteflika, puisse Dieu le Tout-Puissant hâter son retour dans la plénitude de ses forces pour poursuivre ses missions.

Je ne suis pas un électeur dans ce pays, mais je dirai que le poste de Président est occupé par quelqu'un qui le mérite. Je prie Dieu pour le retour de Son Excellence le Président que nous fêterons tous ensemble."

LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES SERONT CONTRÔLÉES

# Une loi pour prévenir l'extrémisme et le djihadisme

*Les associations religieuses seront à l'avenir réglementées. Une nouvelle législation est en cours de finalisation dans laquelle le gouvernement entend mettre un terme à des associations, qui sont fort nombreuses, qui se mettent à propager l'extrémisme religieux et le djihadisme.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Pour l'heure, le ministère de l'Intérieur et celui des Affaires religieuses entendent sceller un accord pour surveiller de plus près « tout mouvement suspect » qui peut résulter de la cacophonie actuelle des 15.790 associations religieuses. Selon l'inspecteur général du ministère des Affaires religieuses, qui avait évoqué il y a quelques jours cette question à la Radio nationale, « cette loi vise à rétablir la conformité des écoles coraniques. Elles ont été jusqu'à présent dépourvues de directives officielles. Cela a mené à l'émergence de nombreuses écoles coraniques qui n'ont pas suivi les valeurs nationales établies en termes de religion ». Il s'agit de restructurer tout le mouvement associatif en établissant des lignes rouges à ne pas dépasser. « Il est nécessaire de rendre aux associations des mosquées leur rôle d'origine sous forme de comités de mosquées, dont le seul objectif est de surveiller les missions, le bâtiment, la gestion et l'organisation de la vie du lieu de culte sous ses



Bouabdellah Ghlamallah.

aspects strictement matériels », indique le même responsable. Ces dernières années, certaines mosquées sont devenues carrément l'otage de « groupes salafistes » qui propagent une doctrine rigoriste le plus souvent relayée via les discours de chaînes satellitaires arabes qui appuyent ces initiatives.

La réaction officielle, qui a pris un retard pour combler le vide juridique sur la nature et l'activité de ces associations religieuses, a permis de cultiver un doute sur l'émergence en force d'associations dont quelques-unes sont devenues un terreau du salafisme dit « scientifique » et son option guerrière. Désormais, il y aura du changement, « de telles associations devront recevoir une approbation préalable de l'instance en charge des

affaires juridiques avant de pouvoir commencer leurs activités », selon les propos du ministre des Affaires religieuses dernièrement à Dar El-Imam à Alger. Les comités de mosquées et de la zakat seront placés sous l'autorité de tutelle avec « des textes précis qui vont régir leurs activités ».

La supervision des lieux de culte sera également placée sous l'autorité de tutelle avec des « comités de vigilance » rehaussés par des imams qui subiront

une « formation de haut niveau » avant d'entamer leurs fonctions. A ce propos, le ministère des affaires religieuses veut établir un plan de formation et de perfectionnement des imams « afin de les réadapter au rite malékite et aux valeurs de modération inscrites dans l'héritage de l'islam », selon les indications du ministre des Affaires religieuses, Bouabdellah Ghlamallah.

F. A.

## L'institution de la zakat sera créée courant 2013

La nouvelle législation en cours mettra un projet de texte pour créer « l'institution de la zakat qui sera mise en place courant 2013. Cette institution, qui définira la stratégie de collecte et d'utilisation des ressources de la zakat, aura un statut juridique qui déterminera ses missions et les promouvra », avait indiqué Ahmed Saïdi, conseiller du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs dans une conférence à l'est du pays. C'est un cadre structuré qui sera établi avec l'aide d'imams et d'experts universitaires pour « gérer les fonds de la zakat ». A ce jour, le fonds de la zakat a collecté 7,4 milliards de dinars. Des montants ayant permis de financer 6.900 crédits à différents porteurs de projets.

F. A.

TIZI-OUZOU

## Un terroriste abattu à Larbaâ n'Ath-Irathen

Un terroriste a été abattu, lundi soir, par l'Armée nationale populaire (ANP) dans la commune d'Aït Agouacha, daïra de Larbaâ n'Ath-Irathen (une trentaine de km à l'est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris, mardi, de source sécuritaire.

Ce terroriste a été mis hors d'état de nuire au cours d'une opération menée par les forces de l'ANP dans la forêt -

Izem, a-t-on précisé de même source.

Le corps du terroriste, âgé d'une quarantaine d'années, a été déposé à la morgue du CHU de Tizi-Ouzou pour identification.

Une arme de type Kalachnikov et deux téléphones portables ont été récupérés lors de cette opération, a ajouté la même source.

## SOUS LA PLUME

### Halte au salafisme rigoriste !

PAR SORAYA HAKIM

Les associations à caractère religieux pullulent dans notre pays. Près de 16.000 actives sans garde-fou, certaines même à faire l'apologie du djihad. Déjà en janvier 2012 un projet de loi avait été soumis pour que la constitution d'une association religieuse soit assujettie à un dispositif particulier. En clair, les associations doivent s'engager à respecter l'unité du pays ainsi que la référence religieuse du pays. En théorie, elles n'ont plus le droit de collecter des fonds, sur le terrain, la réalité est tout autre, cer-

Profitant du vide juridique sont apparus en Algérie différents courants : salafisme, wahabisme, chiisme, ahmedisme ou takferisme, des sectes totalement étrangères à notre pays.

veiller tout ce qui pourrait paraître « suspect ». La priorité pour Ghlamallah est de rétablir la conformité des écoles coraniques qui ont dérapé vers une activité doctrinale salafiste et réorganiser les mosquées parce que le gouvernement a longtemps fermé les yeux sur un dossier

prétendu tabou à tous les niveaux en se cachant derrière le vide juridique. C'est alors que sont apparus en Algérie, ces dernières années, différents courants : salafisme, wahabisme, chiisme, ahmedisme ou takferisme, des sectes totalement étran-

gères à notre pays. L'Etat va renforcer son contrôle pour ne pas laisser le terrain libre et faire barrage aux salafistes qui veulent se placer sur la scène politique, les associations religieuses animées par des extrémistes leur servant de tremplin. Des comités de vigilances garderont un œil sur les lieux de culte. Un arsenal qui devrait permettre aux imams de se retremper aux valeurs de modération inscrites dans l'héritage de l'Islam dictees par le rite malékite. Ainsi il sera fait barrage au prosélytisme de mauvais aloi.

S. H.

## INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

**Sellal exclut la révision de la règle 51/49 % actuellement**

*Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a exclu, hier, la révision de la règle 51/49 % relative à l'investissement en Algérie "du moins actuellement".*



PAR LAKHDARI BRAHIM

La règle 51/49 % "ne peut être révisée du moins actuellement" a déclaré M. Sellal à l'ouverture des travaux du forum économique et social organisé par le Conseil national économique et social (CNES) à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance.

Les partenaires économiques de l'Algérie "ne sont pas embarrassés par cette règle", a-t-il assuré.

Toutefois, le Premier ministre a laissé la voie ouverte à une éventuelle révision de cette règle à l'avenir, notamment pour les petites et moyennes entreprises.

"Si cette règle pose problème pour les petites entreprises dans certains secteurs, nous sommes prêts à étudier sa révision à l'avenir. Actuellement il n'y a pas lieu de la réviser", a ajouté M. Sellal.

Le Premier ministre a également estimé lors de son intervention qu'il était temps de développer l'économie nationale pour la "booster vers de nouvelles perspectives".

"Les richesses en hydrocarbures constituent 93% des exportations du pays (...) il est temps de prendre en main la situation avec davantage de sérieux et de développer l'économie nationale pour la booster vers de nouvelles perspectives", a déclaré M. Sellal à l'ouverture des travaux du forum économique et social organisé par le Conseil national économique et social (CNES) à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance.

Il a précisé, à ce sujet, que "ce sont les entrepreneurs algériens qui sont concernés, en premier lieu, qu'ils soient du secteur public ou privé". "Nous œuvrons dans le

sens d'améliorer l'environnement de l'investissement productif en Algérie", a expliqué le Premier ministre, réaffirmant que le gouvernement travaille "de manière irréversible, conformément aux orientations du Président de la République".

Mettant en exergue les "grands acquis" de l'économie nationale, M. Sellal a relevé, néanmoins, que cela "ne doit pas exclure une remise en cause de la politique économique à même de déceler et d'évaluer tous les manques enregistrés".

**«Les réserves algériennes en pétrole et en gaz n'ont pas tari»**

Sur un autre registre, le Premier ministre a qualifié de "purs mensonges" les propos avancés par ceux qui prétendent que les réserves algériennes en pétrole et en gaz tarissent. "Les réserves et les capacités de

l'Algérie pour les futures générations sont disponibles", a-t-il assuré, se basant sur le dernier rapport mondial établi par des experts mondiaux et "faisant ressortir que l'Algérie dispose de la 3ème place de réserve mondiale en matière de gaz de schiste" a-t-il dit.

"Cette richesse nous permet de poursuivre le développement de l'économie algérienne", a-t-il encore soutenu.

**"Combattre la culture de la haine"**

Par ailleurs, le Premier ministre a appelé à combattre la "culture de la haine", un phénomène qu'il a qualifié de "frein" au développement du pays.

"Nous devons combattre la culture de la haine, car c'est l'un des freins au développement du pays", a-t-il préconisé.

"Cette culture (de la haine) n'existe pas au niveau du gouvernement et ne doit pas exister en Algérie", a-t-il insisté.

"Nous n'avons pas le droit de développer cette culture qui ne touche pas, heureusement, l'ensemble des personnes en Algérie, mais je suis certain qu'avec toutes les bonnes volontés, nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour le bien des enfants de notre pays. Nous avons le devoir de le faire et le gouvernement le fera", a encore soutenu M. Sellal lors de ce forum.

Dans le même sens, le Premier ministre a affirmé que "nous n'avons pas d'ennemis en Algérie, mais nous en avons quelques uns à l'extérieur".

"Nous réaffirmons, de manière solennelle, la disponibilité de l'ensemble du gouvernement et des cadres de ce pays à œuvrer, en concertation", pour l'intérêt du pays, a ajouté le Premier ministre.

L. B.

## CLIMAT DES AFFAIRES

**Un rapport sur la table du gouvernement dans dix jours**

Le rapport sur l'amélioration du climat des affaires en Algérie sera présenté au gouvernement dans dix jours, a indiqué, hier, à Alger, Chérif Rahmani, ministre de l'Industrie de la PME et de la Promotion de l'investissement.

Le rapport de l'Algérie sur l'amélioration du climat des affaires est déjà transmis à la Banque mondiale et il "sera présenté au

gouvernement dans dix jours", a indiqué le ministre en marge du forum économique et social du cinquantenaire de l'indépendance.

Expliquant l'objectif de l'initiative du gouvernement, le ministre a souligné qu'"il faut des réformes afin d'accorder aux entreprises davantage de facilitations".

En plus de l'amélioration de l'environne-

ment des investissements, le ministre évoque une seconde initiative relative à la préparation "d'un projet d'une nouvelle loi sur les investissements".

Le ministère de l'Industrie préside le Comité national "Doing Business", chargé d'avancer des propositions pour améliorer le climat des affaires et de l'investissement en Algérie.

## MODE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ALGÉRIE

**Babes plaide pour une vision consensuelle**

Le président du Conseil national économique et social (Cnes) Mohamed Seghir Babes a plaidé, hier à Alger, pour une vision consensuelle entre les différents acteurs sur l'avenir et le nouveau mode de développement de l'Algérie. "Nous voulons mettre en place une vision d'une Algérie gagnante en fixant un cap stratégique partagé à partir d'un consensus national très large sur les questions économiques, sociales et culturelles", a

déclaré M. Babes lors du Forum économique et social du cinquantenaire.

Les organisations patronales, syndicales, les différentes institutions de l'Etat et l'ensemble des capacités de réflexion et d'anticipation, doivent être impliquées à l'élaboration de cette "feuille de route consensuelle visant à débattre de l'avenir de l'Algérie au-dessus des appartenances partisans", a expliqué M. Babes.

La société civile organisée doit être aussi

une partie prenante dans ce débat pour "permettre à la citoyenneté responsable de s'exprimer", selon le président du Cnes.

La plateforme consensuelle, qui doit être en cohérence avec les plates-formes d'action internationale, portera sur "les premières lignes du futur du pays pour proposer un nouveau mode de gouvernance et de développement durable", dira-t-il.

L. B.

## POUR RÉSOUDRE LA QUESTION DU FONCIER INDUSTRIEL

**Les chefs d'entreprise engagent une réflexion**

PAR RAYAN NASSIM

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a présenté, hier, à Alger une série de propositions à explorer et engagé le débat pour des solutions satisfaisantes à l'épineux problème du foncier industriel en Algérie.

"Tout le monde s'accorde à dire que le foncier est un obstacle à l'investissement. Si pour les uns, le problème réside dans l'insuffisance de l'offre, pour les autres il s'agit plutôt d'un problème de gestion de l'offre. Aujourd'hui, l'action de l'Etat est orientée vers la bonne direction qui peut être consolidée à travers diverses autres pistes à explorer", a déclaré M. Ali Daiboun, expert foncier au cours d'un atelier de réflexion sur le dispositif régissant le foncier industriel. Saluant les décisions prises par le Conseil des ministres du 11 février 2011 dont la réduction des prix des terrains à usage industriel, délocaliser la décision d'attribution des terrains au niveau des wilayas (Calpiref), la généralisation du gré à gré et la réalisation de 42 nouvelles zones industrielles, cet expert a plaidé pour l'approfondissement de la nouvelle gouvernance qui s'est dessinée, a-t-il dit, à travers la concertation gouvernement/ entreprises. "Il s'agit de systématiser la concertation, de mettre

en place des mécanismes d'évaluation des politiques du foncier industriel et d'approfondir la connaissance du marché foncier", a-t-il expliqué au cours de cette rencontre organisée par le FCE.

Il a souligné la nécessité d'engager de nouvelles mesures destinées à accroître l'offre foncière, citant celles relatives à la surtaxe du foncier industriel privé inutilisé, la possibilité de considérer le foncier industriel inexploité comme abus de droit pouvant entraîner la récupération, du terrain non utilisé par l'Etat après indemnisation.

Cet expert a suggéré l'adoption des textes d'application élargissant l'utilisation du domaine public par le privé et l'intégration dans l'offre foncière des biens wakfs à exploiter selon les formules propres prévues par la loi pour cette catégorie de biens. La réalisation des 42 zones industrielles par l'Etat risquant de prendre du temps, le FCE a insisté sur l'importance d'ouvrir au secteur privé la possibilité d'aménagement et de gestion des zones industrielles. L'Etat doit par ailleurs abandonner la recherche du gain financier immédiat dans l'allocation de la ressource foncière au profit du gain économique, a préconisé l'organisation patronale. "Il ne s'agit pas de vendre du terrain au prix le plus

fort, mais d'assurer à l'investissement la disponibilité d'un facteur important de son développement de manière à ce qu'il y ait multiplication d'activités et par la suite élargissement de la base taxable", a précisé M. Daiboun.

Les politiques d'incitations doivent être harmonisées, a encore souligné le FCE qui a plaidé également pour la recherche de l'équilibre des droits et obligations entre l'Etat et l'investisseur dans l'acte de concession. L'ouverture au profit des banques d'un marché secondaire des concessions foncières leur permettant de placer celles hypothéquées par les débiteurs défaillants a été aussi soulignée par l'organisation patronale. Le FCE a mis l'accent sur la nécessité de réunir dans un seul instrument juridique les règles applicables au foncier qu'il soit privé, public ou habous.

Selon ce spécialiste du foncier, l'administration a multiplié les dispositifs juridiques, apportant une réponse administrative à un problème économique. Les principales institutions du pays concernées par la question du foncier font, aujourd'hui, un constat d'échec et les statistiques de l'activité de l'Aniref et des Calpiref témoignent de cet échec, a-t-il ajouté.

R. N.

## SÉCURITÉ AÉRIENNE CIVILE

**Projet de jumelage entre l'Algérie et l'UE**

Un projet de jumelage entre des institutions algériennes et espagnoles opérant dans la sécurité aérienne civile vient d'être lancé dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), a indiqué, mardi, le responsable de ce programme.

Ce projet, qui s'étalera sur 24 mois, a pour objectif d'améliorer la gestion de la sécurité aérienne en Algérie à travers des actions de formation et d'échange entre le ministère des Transports et l'Agence espagnole pour la sécurité et la sûreté aérienne, a précisé Abdelaziz Guend lors d'une rencontre avec la presse. Il s'agit aussi, a-t-il souligné, de renforcer le rôle de la Direction de l'aviation civile et de la météorologie (DACM) du ministère des Transports dans la sécurité aérienne et d'accompagner cette direction dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan national de la sécurité (PNS) et des systèmes de gestion et de la sécurité (SGS). Ce nouveau projet, qui intervient dans le cadre de la phase 2 du P3A, s'articulera autour de plusieurs axes, dont la gestion de la navigabilité, le contrôle aérien et la licence du pilote, ont précisé des cadres du projet doté d'un financement de 1,45 million d'euros.

Ce projet servira, entre autres, à établir une politique de mise en œuvre et de suivi de la supervision de la sécurité aérienne et à mettre en place une procédure pour analyser les données sur les dangers et leurs conséquences, a-t-on expliqué auprès du P3A.

MALADIE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

## Ces dossiers en instance

*Cela fait maintenant plus de 50 jours que le président de la République est absent de la scène nationale. Depuis son hospitalisation, le 27 avril dernier, à l'hôpital militaire français de Val-de-Grâce avant d'être transféré au centre des Invalides pour poursuivre sa convalescence, l'Algérie retient son souffle.*

PAR KAMAL HAMED

Cette longue absence du président Bouteflika a, à l'évidence, eu beaucoup d'incidences sur la gestion des affaires politiques du pays. Une situation qui risque de perdurer encore, estiment nombre d'observateurs, ce d'autant que les images diffusées par l'ENTV sont loin d'être rassurantes puisqu'elles montrent un président qui apparaît très affaibli par la maladie et qui aura certainement besoin de beaucoup plus de temps pour se rétablir. Pour preuve, les autorités n'évoquent plus la possibilité d'un retour imminent du chef de l'Etat comme cela a été le cas avant la diffusion des images de Bouteflika recevant le Premier ministre et le chef d'état-



major de l'ANP. Bref, c'est l'expectative générale et d'aucuns vont loin en évoquant une certaine paralysie des institutions du pays à cause de cette absence prolongée du président de la République. Il est ainsi vrai que nombre de projets de loi, déjà ficelés par le gouvernement, attendent d'être examinés et adoptés par le Conseil des ministres. Or ce dernier, de par bien sûr les dispositions de la Constitution, ne peut se réunir que sous la présidence du président de la République. Parmi ces projets de loi figurent la loi de finances complémentaires (LFC) de 2013 ainsi que l'ensemble des autres projets de loi.

Lorsque Abdelmalek Sellal s'est rendu au centre des Invalides pour rencontrer le chef de l'Etat ce dernier l'a instruit de préparer le projet de loi de la LFC 2013 afin qu'il soit examiné lors du prochain Conseil des ministres. Mais nul ne sait quand sera tenu ce Conseil des ministres qui aura aussi à examiner, selon toute vraisemblance, le projet de loi sur l'audiovisuel, un projet fort attendu par les professionnels et l'opinion publique nationale. Cette absence du président de la République aura aussi une conséquence directe sur nombre de cérémonies, comme celles relatives aux sorties de promotion de l'ANP, dont la plus importante est celle qu'abrite l'académie inter-armes de Cherchell. Car comme le veut la tradition c'est le chef de l'Etat qui préside la cérémonie de Cherchell, ce qui semble impossible à réaliser cette année. Et ce sera aussi le cas pour la traditionnelle visite du président de la République au siège du ministère de la Défense nationale (MDN). Chaque année en effet, à l'occasion des festivités commémorant la fête de l'Indépendance, le 5 juillet, le chef de l'Etat, qui est aussi ministre de la Défense et commandant en chef des forces armées, préside au MDN une cérémonie de remise

de grade à des officiers supérieurs de l'armée. Il est aussi de coutume qu'il prononce un discours à la nation à partir du MDN. Mais rien de tout cela ne sera fait cette année et tout indique que ces cérémonies auront peut-être lieu en l'absence du chef de l'Etat. Le projet de révision de la Constitution, pour lequel une commission d'experts a été installée subit, peut-être lui aussi, les conséquences de la maladie du président et nul ne sait s'il ira jusqu'au bout ou s'il sera différé ou tout simplement enterré. Ce sont toutes ces choses qui font dire aux observateurs et à une partie de la classe politique que les institutions du pays sont paralysées. Des dires qui n'agrèent nullement les autorités puisque ces dernières soutiennent que les institutions de l'Etat fonctionnent le plus normalement du monde et que le gouvernement veine à la gestion des affaires publiques. Ils avancent pour preuve le déploiement tous azimuts du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lequel, en l'absence du président Bouteflika, est devenu le principal interlocuteur des hôtes de marque du pays, comme ce fut le cas pur le Premier ministre turc qui a récemment effectué une visite en Algérie, et comme ce sera le cas sans doute pour le président chinois, attendu à Alger dans les prochains jours.

K. H.

ABSENCE DE BOUTEFLIKA

## Les questions d'Ali Fawzi Rebaïne

PAR LARBI GRAÏNE

Ali Fawzi Rebaïne, président de Ahd 54, s'est interrogé hier lors d'une conférence de presse animée au siège national de son parti à Alger, sur le fonctionnement des institutions en l'absence du président de la République, hospitalisé à Paris.

Rebaïne estime, tout en souhaitant prompt rétablissement au chef de l'Etat, que la souveraineté du pays est mise à mal dès lors que le sceau de la République a été transféré aux Invalides, établissement où se soigne actuellement le président Bouteflika. Aussi le président de Ahd 54 a invité les journalistes présents à faire une autre lecture des images du Président dif-

fusées par la Télévision nationale en posant la question de savoir pourquoi, ce sont le Premier ministre et le chef d'état-major qui avaient été admis dans l'établissement parisien.

Rebaïne suggère que la présence de ces deux hommes auprès de Bouteflika indique que les institutions ne fonctionnent pas car a-t-il expliqué, «c'est Abdelkader Bensalah, actuel président du Conseil de la nation qui devrait représenter le pays». Et de se poser la question : «Qui décide en Algérie ?». Plus loin il déclarera pour répondre à une question, «si je savais le nom du décideur, je l'aurais divulgué mais je ne le connais pas».

Le président de Ahd 54 dément être partisan de l'application de l'article 88 de la

Constitution, qui prévoit les fins de fonctions du président de la République suite à une situation d'empêchement. «Je défends une autre voie que l'application de l'article 88, je dis que les juges qui composent le Conseil constitutionnel doivent se réunir pour nous dire si le Président est apte à gouverner ou pas, car le dossier médical se trouve entre les mains des medecins français et non algériens», a-t-il asséné. Et de préciser : «La voie que je défends est celle qui prône une période de transition pendant laquelle on installera un nouveau gouvernement dont les ministères de souveraineté doivent échoir à des personnalités choisies d'un commun accord avec les partis, après on peut organiser des élections transparentes pour élire le nouveau

président de la République». Questionné sur les luttes de clans, Rebaïne répond en disant que «les luttes de clans ont existé depuis 1962, sur ce plan rien a changé, ce qui a changé c'est la situation géopolitique, car l'Algérie n'a plus d'alliés».

«J'appelle les sages parmi les décideurs pour qu'ils agissent dans le bon sens avant qu'il ne soit trop tard», a-t-il ajouté. «Si on n'opère pas les changements souhaités, le changement aura lieu dans la rue, par la violence», a-t-il averti. Enfin le président de AHD 54 qui se dit ne pas trop compter sur Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, a appelé «les autorités militaires» à informer «l'opinion publique sur ce qu'il faut faire pour libérer les otages détenus au Mali».

L. G.

SECTEUR DE LA SANTÉ

## Aucune sanction à l'encontre des médecins grévistes

PAR INES AMROUDE

Aucune sanction n'a été prise à l'encontre des médecins qui ont pris part, pendant un mois, au mouvement de grève à l'appel de l'Intersyndicale des personnels de la santé, a affirmé, hier, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari. «Il n'y a jamais eu de sanctions à l'égard des médecins grévistes. J'aurais pu prendre des sanctions à l'encontre des médecins qui ont fait une grève illégale, mais je ne l'ai pas fait», a déclaré M. Ziari en marge du forum économique et social du cinquantenaire de l'indépendance.

«Je tiens à préciser qu'il n'y a pas eu de mesures répressives à l'égard de la minorité des médecins grévistes. Par contre, il y a eu non paiement des médecins durant la grève, conformément à la loi», a-t-il précisé.

Il a ajouté que la justice algérienne a reconnu l'"illégalité" du mouvement de

grève enclenché par les médecins, soulignant que «dans ce cas précis, ces derniers encouraient la révocation. Ce que je n'avais pas voulu faire».

«Il y avait peut-être des médecins qui ont été induits en erreur et c'est pour cette

raison que je n'ai pas pris de mesures répressives», a-t-il expliqué.

L'Intersyndicale de la santé regroupant les praticiens, les spécialistes et les psychologues a observé, à partir du 2 mai dernier, un mouvement de grève cyclique de

cinq semaines pour réclamer la prise en charge de la plateforme de revendications par le ministère de la Santé.

Elle a décidé, le 10 juin dernier, de geler son mouvement de grève après l'ouverture du dialogue avec la tutelle.

I. A.

INTRODUCTION DU VIRUS DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### La saison du hadj accentue la crainte

Toutes les mesures et les dispositions ont été prises pour faire face au coronavirus a indiqué, hier, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari.

«Nous avons pris toutes les mesures et les dispositions concernant le coronavirus. Nous suivons le sujet de très près. Nous avons tous les outils pour surveiller et découvrir d'éventuelles apparitions de ce virus, a déclaré à la presse, M. Ziari, en marge du Forum économique et social du cinquantenaire de l'indépendance.

Il a ajouté que s'agissant de ce virus, «aucun problème ne s'est posé», pour le moment à l'intérieur du pays.

«Nous souhaitons juste que durant la période du hadj (pèlerinage), le problème ne va pas se poser pour toucher les pèlerins. Nous restons toutefois vigilants à ce sujet», a-t-il soutenu.

Le bilan total des personnes mortes du coronavirus depuis septembre en Arabie saoudite s'est alourdi à 32, après le décès ces derniers jours de quatre Saoudiens atteints de cette maladie, avait annoncé lundi le ministère saoudien de la Santé. Ce virus, proche du SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) et désormais désigné par l'organisation mondiale de la santé (OMS) sous le nom de syndrome respiratoire du Moyen-Orient, a affecté des personnes vivant principalement en Arabie saoudite.

GRÈVE À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

# Les cheminots ne décollèrent pas

L'administration de la SNTF a été paralysée, hier, par une grève initiée par la Fédération nationale des transports ferroviaires). Toutefois, le trafic ferroviaire est toujours en marche et il sera gelé dans les jours à venir, en cas de non satisfaction de la plateforme de revendications de la FNC par la direction générale de l'entreprise étatique.

PAR AHMED SADOUN

Selon un membre de la Fédération nationale des cheminots (FNC), «la grève s'élargira prochainement touchant le gel du trafic ferroviaire si l'ensemble des revendications ne seront



Des grèves récurrentes mettant pénalisant les nombreux usagers du rail.

pas réglées par le directeur général de la SNTF dans les plus brefs délais». Ce même membre du FNC rappelle les points sur lesquels sa fédération proteste depuis maintenant plusieurs années, commençant par la satisfaction des problèmes socioprofessionnels des travailleurs (l'amélioration des conditions de travail, revoir la grille des salaires...). Outre les problèmes de tra-

vail, les membres du bureau de FNC réclament l'attachement de l'entreprise au protocole signé entre la direction générale et FNC auparavant. Et au cours de processus de négociations en juin 2011 et en octobre 2012, aucun déni d'engagement n'a été fait et aucune suite. Le troisième point, toujours les membres du bureau de la fédération insistent à la dissolution du

comité de participation (CP) pour son absence permanente sur le terrain (la gérance de l'entreprise et le social, etc.). Et d'ajouter, selon eux, «l'urgence du départ du DRH (directeur des ressources humaines), dépassant les 65 ans, qui n'est pas à la hauteur de régler leurs problèmes socioprofessionnels, laissant sa place à de jeunes compétents». En réponse à une question posée à un membre de la fédération sur l'éventuelle grève dans les jours à venir, touchant le trafic ferroviaire, il dira «prochainement, c'est possible que le trafic ferroviaire soit gelé si la direction générale reste toujours sourde aux revendications légitimes des travailleurs de l'entreprise». Pour les premier temps, la grève a touché conjointement Constantine, Alger et à Oran.

Par ailleurs, les travailleurs souhaitent voir leur entreprise prendre leurs doléances en charge.

A. S.

SUICIDES DANS LE CORPS DE LA POLICE

## Un phénomène en nette régression

Les cas de suicide dans le corps de la police sont en "nette régression" au cours de ces dernières années, a indiqué lundi la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Cette précision de la cellule de communication et de presse de la

DGSN fait suite aux articles de presse sur le suicide de policiers, selon lesquels 12 cas auraient été enregistrés dans les rangs de la Sécurité nationale en 2013. Selon la DGSN, cette information "est infondée et communiquée par des sources peu crédi-

bles" ajoutant que les cas enregistrés "sont en nette régression ces dernières années avec 4 suicides seulement". Pour ce qui est des raisons de ces suicides, la cellule de communication a précisé qu'elles "ne sont en aucun cas d'ordre professionnel, la

DGSN ayant pris toutes les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de travail". La DGSN insiste sur "la nécessité de faire preuve de crédibilité et d'objectivité dans le traitement de tels sujets afin d'éviter de leur l'opinion publique".

LA DROGUE EN ALGÉRIE

### Des mineurs de plus en plus impliqués

Le nombre de mineurs impliqués dans des affaires liées à la drogue ne cesse de croître, a affirmé, hier, à Oran, la responsable du bureau national de protection de l'enfance à la DGSN, Kheira Messaoudene.

Intervenant à l'occasion d'une journée d'études intitulée : "Les jeunes, la criminalité et la justice en Algérie", organisée par l'université d'Oran, Mme Messaoudene a souligné que les statistiques indiquent une forte augmentation de l'implication des mineurs dans les affaires de drogue. Le premier semestre de l'année 2013 a enregistré l'implication de 125 mineurs dans des affaires de trafic et de consommation de drogue, contre 375 en 2012, a-t-elle indiqué. Mme Messaoudene a estimé qu'un changement important est en train de s'opérer s'agissant de ce genre de criminalité qui n'impliquait autrefois que des adultes.

Dans le même sillage, Mme Messaoudene a relevé que les affaires de mœurs, notamment le viol, ainsi que les affaires d'atteinte à la pudeur sont en outre en nette croissance, indiquant que le nombre de mineurs qui y sont impliqués s'élève à 147 depuis le début de l'année 2012. Le nombre global des affaires impliquant des mineurs a été estimé à 5.788 (7.869 mineurs impliqués) depuis le début de l'année 2012, contre 1.819 affaires au cours des quatre premiers mois de l'année 2013.

Les filles mineures impliquées dans des affaires de délinquance juvénile représentent un faible pourcentage de 3%, et les affaires de meurtre un taux de 0.19%, a-t-elle ajouté.

R. N.

CONTREBANDE À EL TARF

## 20 kg de corail royal saisis à Berrihane

Vingt kilogrammes de corail royal, destinés à la contrebande, ont été saisis par la Gendarmerie nationale dans la commune de Berrihane (El Tarf), a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité.

Selon la même source, cette quantité de corail provenant d'El Kala, a été décou-

verte et saisie hier dimanche dans le coffre arrière d'un véhicule à la suite d'informations faisant état d'une tentative de contrebande.

Le contrebandier qui comptait se rendre en Tunisie a été appréhendé et arrêté pour trafic de corail, a ajouté la même source, précisant que cet individu a été écroué sur

ordre du procureur de la République près le tribunal de Dréan. Pas moins de deux quintaux de corail destinés à la contrebande ont été saisis, donnant lieu à l'arrestation de 29 individus, durant les onze derniers mois, par les services de Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Tarf.

AÏN SEFRA, NAAMA

## Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de documents officiels

Un réseau spécialisé dans la falsification de cachets humides et documents officiels de plusieurs secteurs a été démantelé ces deux derniers jours par les services de la police judiciaire (PJ) de la daïra d'Aïn Sefra (Naâma), a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de Naâma.

Cette bande est composée de neuf personnes âgées entre 40 et 60 ans, dont le suspect principal le dénommé L. M., ex-fonctionnaire à la commune d'Aïn Sefra, a

été écroué pour "falsification de documents officiels et usage de faux cachets humides", a-t-on précisé de même source.

Les services de la sûreté urbaine d'Aïn Sefra ont découvert aussi dans l'appartement du même suspect six copies falsifiées d'actes de vente des terres agricoles, de faux cachets humides des directions des domaines, de la conservation foncière et des impôts, selon la PJ.

Les autres prévenus accusés d'"extraction et falsification intentionnelle d'actes

et documents conservés, détention de vrais cachets humides à des fins de falsification", ont été mis en liberté provisoire jusqu'à la fin de l'enquête judiciaire, selon la même source.

Les enquêteurs ont pu également récupérer des actes de mariage rédigés en langues française et arabe imprimés à partir d'un micro-ordinateur relevant du service de l'état civil de la commune de Aïn Sefra.

BORDJ-BADJI-MOKHTAR

## 26.120 comprimés de psychotropes saisis

Une brigade de la Gendarmerie nationale de Bordj Badji-Mokhtar (extrême-sud d'Adrar) a procédé ces dernières 48 heures à la saisie de 26.120 comprimés de psychotropes et à l'arrestation de trois présumés trafiquants de nationalité malienne, a indiqué le 3<sup>e</sup> commandement régional de ce corps de sécurité à Bechar.

L'opération a été effectuée suite à une enquête menée par les éléments de la

même brigade faisant état de la présence illégale sur le territoire national de trois étrangers qui s'adonnaient au trafic illicite de ce type de drogue, a-t-on signalé.

Après l'arrestation des mis en cause et la perquisition, sur ordre de la justice, de leur domicile situé à l'ouest de Bordj Badji-Mokhtar, les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Bechar, ont récupéré une importante

somme d'argent en monnaie nationale et étrangère, et sept téléphones mobiles, a-t-on précisé de même source.

Les trois individus impliqués dans cette affaire de trafic de psychotropes, âgés entre 29 et 34 ans, ont été placés en détention préventive sur ordre de la justice en attendant leur comparution devant le tribunal, a-t-on souligné.

MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

# Les opérateurs algériens investissent le marché africain

Depuis quelques années, les opérateurs économiques, les exportateurs et les producteurs, notamment ceux spécialisés dans le secteur agroalimentaire, ont choisi les marchés de certains pays africains pour commercialiser leurs marchandises.

PAR AMAR AOUIMER

Sachant que des milliers de consommateurs des pays de l'Afrique subsaharienne apprécient les produits agricoles bio du terroir, bon nombre d'exportateurs ont exploré ce marché où les produits "made in Algeria" se trouvent au Niger, au Cameroun, au Sénégal et au Burkina Faso.

A Yaoundé, les produits agricoles sont déjà vendus depuis quelques années au Comptoir commercial de la capitale camerounaise, en ce sens que ce pays a été invité d'honneur lors de la 46e édition de la Foire internationale d'Alger où plusieurs accords et conventions de partenariat économique, industriel et commercial ont été signés entre l'Algérie et le Cameroun.

Ainsi, l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens à participer au Salon annuel de l'agroalimentaire de Kinshasa Agrofood, prévu du 6 au 9 novembre 2013 dans la capitale congolaise.

Organisé par Meridyen International

Fair Organisation, cet événement regroupe les entreprises nationales et internationales du secteur agroalimentaire.

L'Algex précise que "les entreprises algériennes exerçant dans les domaines d'activités suivants : l'agroalimentaire, l'agriculture, la santé animale et ustensiles, l'équipement agricole, le financement bancaire agricole, les services et produits agricoles, ainsi que l'élevage, intéressées pour y prendre part, sont invitées à confirmer leur participation en contactant l'organisateur de cette manifestation économique et commerciale, à savoir Meridyen International".

Aussi, l'Algex lance également un appel aux entrepreneurs algériens, tant publics que privés, pour participer au Salon international de l'électronique et de l'électricité de Tripoli qui aura lieu du 25 au 27 juin prochains dans la capitale libyenne.

En effet, l'organisme Assaker AlThahabi Expo organise, en collaboration avec les Chambres de commerce et d'industrie du Grand Maghreb et des pays européens, cet événement destiné à encourager et favoriser le partenariat euro-



maghrébin et la coopération multilatérale.

Les responsables de l'Algex soulignent que "l'EEE Libye 2013 est un événement dédié aux entreprises et hommes d'affaires de l'industrie électronique et électrique venant des quatre coins du monde, avec une multitude de possibilités d'exposition, une présence de parrainage et le déroulement des séminaires et des concours".

Aussi, l'Algex convie également les opérateurs algériens à s'impliquer pour participer à d'autres événements devant se

dérouler sur le continent africain.

Ainsi, le Centre international du commerce extérieur du Sénégal (CICES) organise, en partenariat avec le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Prévention du Sénégal et sous le parrainage de l'Organisation ouest-africaine de la santé, la 5e édition du Salon international de la santé et du matériel médical de Dakar SISDAK 2013, qui se tiendra du 27 au 30 juin prochains au Parc des expositions du CICES à Dakar.

L'objectif majeur de cette manifestation, à laquelle l'Algex invite les opérateurs nationaux à participer, "est d'offrir un cadre annuel de rencontres, d'expositions et d'échanges scientifiques médicaux entre les acteurs de la santé du Sénégal et de l'étranger, opérant dans le secteur du matériel médical, des produits pharmaceutiques et de la santé publique".

Le Salon SISDAK 2013 englobe plusieurs aspects tels qu'un espace exposition de matériel médical télémédecine, services médicaux et paramédicaux, un espace d'exposition de produits pharmaceutiques et dérivés et un espace d'informations et de communication pour les organismes de santé publique. Des forums scientifiques axés sur des sous-thèmes relatifs à chacun des secteurs seront également organisés durant ces quatre jours.

A. A.

## ELECTRICITÉ

## L'Algérie aura réalisé de 2012 à 2017 une capacité équivalente à celle réalisée en 50 ans

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé que les actions de renforcement de l'énergie électrique lancées par l'Algérie pour la période 2012-2017 seront "aussi conséquentes que celles réalisées depuis l'indépendance".

D'ici à 2017, l'Algérie aura réalisé des stations électriques d'une capacité équivalente à celle réalisée durant un demi-siècle, a souligné le ministre qui s'exprimait au cours d'un point de presse au terme d'une visite de travail dans cette wilaya.

Mettant en relief les investissements consentis par l'État pour répondre à la demande croissante en matière d'énergie électrique, et pour faire face aux coupures d'électricité signalées lors des périodes de

canicule, Yousfi a souligné l'importance de ce "plan de redéploiement électrique" dans l'élimination des difficultés de transport et de distribution subies par le passé.

Le ministre, qui a de nouveau affirmé que la wilaya de Constantine connaîtra durant cet été une nette amélioration en matière de fourniture électrique, a cependant indiqué qu'au niveau national, "il faudra deux à trois années pour rompre définitivement avec les coupures d'électricité signalées dans plusieurs régions du pays".

Faisant état, par ailleurs, du retard accusé dans la réception des aires de services sur l'autoroute Est-Ouest, Yousfi a affirmé que 10 nouvelles stations de services seront réceptionnées "d'ici à fin 2013" et qu'une quinzaine d'autres entreront en

service le long de l'autoroute "dans le courant de l'année 2014".

Après avoir rappelé les efforts déployés par le gouvernement pour assurer la disponibilité de carburant, le ministre a indiqué que les capacités de stockage, actuellement "insuffisantes", seront renforcées au fur et à mesure de la réception des multiples projets de renforcement des capacités de stockage lancés, ou à lancer, à l'échelle nationale.

L'objectif, a-t-il dit, est de "sécuriser l'approvisionnement du pays en matière de stockage de manière à assurer l'autonomie pour une période d'un mois et non plus de moins de 15 jours comme c'est le cas actuellement", a encore souligné le ministre. **R. E.**

## FEMMES ENTREPRENEURS

## Appel à l'allègement des contraintes financières

Les participants à un forum sur les droits socio-économiques de la femme ont appelé à l'allègement des contraintes en matière de financement des projets mis sur pied par la femme créatrice d'entreprise.

"L'Algérie a réalisé des acquis très importants en matière d'entrepreneuriat féminin qui rencontre quelques contraintes, notamment la lenteur des procédures d'obtention de crédits bancaires", ont-ils souligné.

Ils ont appelé à améliorer et à réactiver les dispositifs mis en place par l'État pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin lors de ce forum organisé par le

Fonds des Nations unies pour la population.

Les participants ont aussi relevé une autre contrainte que rencontrent les femmes qui veulent créer une entreprise, en l'occurrence le manque d'orientation et de formation dans ce domaine. "Il faut préparer, accompagner et former la future femme entrepreneur pour qu'elle puisse maîtriser la notion du projet, sa conception et sa réalisation", ont-ils plaidé.

Ils ont relevé dans le même cadre que la formation devrait être structurée et organisée par les agences qui prennent en charge les dispositifs d'emplois.

Ils ont également fait remarquer que

l'entrepreneuriat féminin ne concernait pas uniquement les zones urbaines mais aussi le monde rural où la femme algérienne a un plus grand besoin d'activités rentables.

"Il existe en zones rurales un fort potentiel de femmes instruites et diplômées qui ne s'orientent pas vers l'entrepreneuriat faute d'accès à l'information, l'orientation anticipée et l'accompagnement", ont-ils expliqué.

Le forum, qui entre dans le cadre du programme commun pour l'égalité entre les genres et l'autonomie des femmes en Algérie, a vu la participation des différentes institutions, de la société civile et des médias. **R. E.**

## GROUPE DU G8

## Perspectives économiques moroses

Les dirigeants des pays du Groupe des Huit (G8) ont estimé, lundi, que les perspectives économiques mondiales restaient moroses même si les risques baissiers pesant sur la croissance sont un peu moins importants en raison des mesures prises aux États-Unis, dans la zone euro et au Japon.

Dans un communiqué publié à la suite de leurs discussions sur l'état de l'économie mondiale, ces dirigeants ont également dit que le Japon, qui vient de s'engager dans une ambitieuse relance passant, notamment, par une politique monétaire ultra-accommodante, devait définir un projet budgétaire crédible à moyen terme.

"Les risques baissiers dans la zone euro ont reflété au cours de l'année écoulée, mais la région reste en récession. La reprise américaine se poursuit et le déficit budgétaire diminue rapidement dans un contexte de point d'équilibre à trouver entre une viabilité budgétaire à moyen terme et des investissements ciblés en faveur de la croissance", lit-on dans le communiqué.

Les pays de G8 ajoutent qu'il est nécessaire d'aménager une forme de flexibilité à court terme pour les politiques budgétaires en fonction des différentes conditions économiques. "Le rythme de la consolidation budgétaire devrait être différencié en fonction des différentes circonstances économiques nationales", selon le communiqué.

R. E.

BATNA

## 815 foyers raccordés au gaz naturel à Ouled Amar

Le réseau de raccordement au gaz naturel de 815 foyers de la commune d'Ouled Amar (Batna) a été mis en service, mardi, à la grande joie des ménages bénéficiaires, a-t-on constaté.

D'un coût de 178 millions de dinars, dont 51 millions puisés du budget de wilaya, le projet a porté sur la pose, en 10 mois, d'un réseau de distribution de 91,61 km, a expliqué le directeur de l'Énergie et des mines, Mohamed Chaouche, lors de la cérémonie organisée dans cette localité en présence des autorités de la wilaya.

Le même responsable a indiqué que les communes non encore desservies, comme Lazrou, Azil-Abdelkaer et Hidoussa le seront "prochainement" à la faveur de la construction d'un réseau de 426 km.

Pas moins de 7.610 foyers ont été raccordés au réseau du gaz de ville depuis le début de l'année en cours, selon la responsable du service énergie à la Direction de l'énergie et des mines qui a indiqué que l'objectif du programme quinquennal 2010-2014 est de porter cette énergie à 27.000 autres foyers.

Le programme complémentaire accordé à la wilaya au terme de la récente visite du premier ministre, Abdelmalek Sellal, comprend la mise en place de 200 km supplémentaires de réseau de gaz et 300 km de réseau électrique.

KHENCHELA, CÉRÉALES

## 94.976 quintaux récoltés dans la zone saharienne du Sud

Une quantité de 94.976 quintaux de céréales, dont 4.923 qx de semences d'intensification, a été collectée depuis le lancement, en mai dernier, des moissons-battages dans la zone saharienne du Sud de Khenchela, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

La campagne qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours devrait permettre de récolter 245.000 quintaux, soit une légère hausse de 10.000 quintaux comparativement à la saison passée, selon la Direction des services agricoles (DSA), dont les responsables attendent un "recul" de la récolte céréalière dans le reste de la wilaya en raison de la faible pluviométrie et des longues périodes de gel.

Dans la partie sud de la wilaya, 15.000 hectares sont consacrés à la céréalière qui y est pratiquée en irrigué, a-t-on ajouté à la DSA, soulignant que les semences produites dans cette zone serviront aux labours-semences de la prochaine saison.

Par ailleurs, la commission de wilaya chargée du suivi de la campagne moissons-battages procédera à l'évaluation réelle des dégâts occasionnés à la céréalière dans la wilaya qui a été déclarée "sinistrée" en matière agricole, a indiqué, de son côté, le secrétaire général de la Chambre de l'agriculture qui a rappelé que 70.000 hectares ont été emblavés au nord de la wilaya.

APS

ORAN, RÉALISATION DE LOGEMENTS

# Priorité aux équipements et travaux de viabilisation

*Les équipements publics et les travaux de viabilisation seront priorités dans les opérations de réalisation de logements, tous types confondus, a recommandé le wali d'Oran, à l'issue de la visite qu'il a effectuée, jeudi, dans la daïra de Gdyl, localité située à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Oran.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**I**l est impératif de livrer dans les délais impartis toutes les opérations en cours, notamment les équipements structurants, tels que les viabilités devant accompagner les logements en cours dans la commune de Gdyl, qui comptera, à la faveur de son extension urbaine, une population de 50.000 habitants à la fin de l'année 2014", a déclaré le wali d'Oran, M. Abdelmalek Boudiaf, devant les responsables locaux. Il a, en outre, souligné la nécessité d'être au service des citoyens, de répondre à leurs attentes et d'améliorer leur cadre de vie.

A Gdyl Est, où il s'est enquis de l'état d'avancement des projets de réalisation de 170 logements de type participatif aidé (LPA) ainsi qu'un hôpital de 240 lits, le chef de l'exécutif local a insisté, notamment, sur l'urgence de rattraper les retards, sachant que le premier chantier, celui de l'habitat, enregistre un taux d'avancement de 20% seulement. Le wali a visité également un nouveau lycée de 1.300 places, un acquis pour la popula-



tion locale qui compte plus de 40.000 habitants.

A une question des citoyens sur le quota éventuel de logements devant être réservé aux occupants de l'habitat précaire, le wali d'Oran, a expliqué que la procédure des pré-affectations de logements sociaux retenue sera la même pour tous à travers tout le territoire de la wilaya et non seulement au niveau de la daïra d'Oran, rapporte l'APS.

Selon le chef de daïra de Gdyl, 1.500 logements sociaux locatifs sont en cours de livraison sur un programme de 2.000 unités, dont 1.000 unités seront livrées à la fin de l'année 2013. Le reste des logements sociaux seront livrés au premier trimestre 2014. Le même responsable a expliqué que plus de 1.000 loge-

ments de type LSP ont été livrés et quelque 350 logements Cnep le seront en 2014, outre un programme de 350 logements LPA en cours à Gdyl Est.

D'autre part, une enveloppe de 110 millions DA a été octroyée pour prendre en charge la voirie urbaine complètement dégradée de cette daïra. Une étude est en cours pour une opération de revêtement des voies de tous les quartiers de Gdyl.

A Hassiane Toual, localité relevant de la commune de Benfréha, le wali s'est déclaré satisfait des travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable et assainissement. Les raccordements aux réseaux du gaz et d'AEP sont achevés à 100%.

B. M

## Des centres de vacances pour l'accueil de 6.000 enfants



**D**es centres de vacances et de loisirs à Oran devront accueillir, à partir de la fin du mois de juin, 6.000 enfants de travailleurs d'entreprises, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Dans ce cadre, 16 centres du littoral oranais répartis à travers la daïra de Ain

Turck et cinq à Bethioua sont réservés à cette opération permettant aux enfants de wilayas du pays de profiter des plaisirs de la mer et d'activités récréatives et éducatives. La DJS a mobilisé deux autres centres à Mers El-Hadjadj pour l'accueil de 300 enfants résidant dans des zones non côtières d'Oran et un deux-

ième à Ain Turck pour 240 enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Le coût de référence de séjour quotidien aux centres de vacances et de loisirs de jeunes revient à 775 DA pour chaque enfant pour couvrir les dépenses telles l'alimentation, les fournitures éducatives, médicales, l'encadrement et la gestion. Des psychologues sont affectés pour la seconde année consécutive au niveau de ces centres.

Pour ce qui est du "Plan bleu", plus de 14.000 enfants et jeunes bénéficieront de sorties en mer. Le transport sera assuré par 12 établissements de jeunes vers les plages de Mers El-Hadjadj, Les Andalouses et Ain Turck.

Lancée depuis le 10 juin en cours, cette opération se poursuivra jusqu'au 30 août, a-t-on indiqué à la DJS.

Dans le cadre des échanges entre les wilayas, les auberges de jeunes accueilleront une moyenne de 3.500 jeunes en groupes ou individuellement, a-t-on ajouté.

APS

TIZI-OUZOU

# Plus de 2.000 transporteurs en grève

*La situation n'est guère reluisante. Les choses se compliquent de plus en plus. Le secteur des transports dans la wilaya de Tizi-Ouzou traverse une zone de turbulence inédite dans les annales.*

PAR LOUNES BOUGACI

Il y a eu d'abord les 900 chauffeurs de taxis urbains assurant la ligne Tizi-Ouzou-Nouvelle-Ville qui ont commencé, il y a un mois, à observer une grève cyclique de quatre jours par semaine. Puis, après la mise en pratique de la décision inhérente à la fermeture de manière définitive de l'ancienne gare routière, la situation s'est envenimée. Les transporteurs de fourgons des régions de Tigzirt, Makouda, Maâtkas, Drâa Ben Khedda, Tirmatine et Tadmaït se sont élevés pour dénoncer cette mesure. Les concernés ont été transférés vers le lieu-dit Saïd-Amirocuhe, à plus de deux kilomètres à la sortie-ouest de la ville de Tizi-Ouzou. Ce nouveau lieu de stationnement n'est doté d'aucune commodité, a-t-on constaté sur place. Les voyageurs doivent ainsi attendre carrément sur la route ; les trottoirs n'existant pas à cet endroit. Cette mesure de délocaliser le lieu de stationnement et de chargement des voyageurs des régions suscitée semblent avoir été prise à la hâte. Comment expliquer sinon que des dos-d'âne aient été réalisés en pleine autoroute, créant ainsi des bouchons monstres en pleine RN 12 ? Depuis que cette nouvelle décision a été prise par la direction de wilaya du secteur des transporteurs, les grèves se suivent et les voyageurs, de leur côté, sont livrés à eux-mêmes. En plus du mouvement de grève, les transporteurs concernés ont également décidé d'observer un sit-in devant le siège de la Direction des transports pour exprimer leur mécontentement et leur refus d'être « jetés »



dans un endroit où il n'existe même pas de lieu où les voyageurs pourraient patienter. Notons que ce choix est loin d'être adéquat puisqu'il engendre, de fait, plusieurs anomalies, dont les responsables concernés auraient pu se passer. Par exemple, les voyageurs de Drâa Ben Khedda devraient faire une escale systématique avant de pouvoir rallier la ville de Tizi-Ouzou. Chose qui est absurde quand on n'ignore pas que le trajet Tizi-Ouzou-Drâa Ben Khedda s'effectue en moins de dix minutes (11 kilomètres). C'est le cas aussi pour les transporteurs habitant dans la commune de Drâa Ben Khedda, soumis, désormais, au même régime. Les voyageurs de Makouda, Tigzirt, Tirmatine et Maâtkas n'échapperont pas à cette règle non plus. Cette mesure sera, donc, pénalisante pour les milliers de citoyens dont le trajet se fera en beaucoup plus de temps, compte tenu de l'escale qui sera dorénavant inévitable.

Cela, sans compter l'augmentation systématique du prix du trajet de pas moins de 30 dinars. Ainsi, le trajet aller-retour de Drâa Ben Khedda à Tizi-Ouzou passera de 40 à 70 dinars. Alors que le trajet aller-retour Tigzirt-Tizi-Ouzou sera de pas moins de 170 dinars. Le mécontentement des transporteurs en question est loin de se tasser puisqu'hier encore la grève était toujours en vigueur. Les transporteurs préparent même la tenue d'une marche au centre-ville de Tizi-Ouzou. Cette dernière sera organisée, au cas où elle est maintenue, avec la participation des 900 chauffeurs de taxis assurant la navette Tizi-Ouzou-Nouvelle Ville. Ces derniers, pour rappel, contestent la mesure qui les somme de transformer leurs véhicule d'une capacité de 7 places en des voitures de cinq places dans la perspective de les doter de compteurs.

L. B.

TOURISME

## Le wali disposé à accompagner les investisseurs

Le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouazghi, s'est dit prêt à faciliter au maximum et dans les limites arrêtées par la réglementation en vigueur l'ensemble des investisseurs qui comptent faire leur entrée dans le secteur du tourisme afin de le promouvoir dans la région. Le premier magistrat de la wilaya a ainsi présidé une importante réunion à ce sujet tenue avant-hier. Cette rencontre fait suite à une première ayant regroupé, le 6 juin dernier, le Calpiref. La rencontre en question a ainsi regroupé Nedri Nourdine, directeur général de l'ANDT, des directeurs de l'exécutif de la wilaya concernés ainsi que des porteurs de projets d'investissement dans le cadre du tourisme dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les présidents des Assemblées populaires communales concernées par les ZET

(zones d'extension touristiques) des localités susceptibles d'accueillir des projets touristiques. En ouvrant la séance, le wali a tenu à éclairer l'assistance sur l'investissement touristique dans la wilaya avant de donner la parole au directeur de l'Andi qui a livré un aperçu sur les démarches à suivre pour l'investissement touristique dans le cadre du Calpiref « en affichant son entière disponibilité d'accompagner les investisseurs dans leurs démarches, indiquant que l'Etat va assurer le suivi des projets en matière de financement avant, au cours et après l'investissement ».

De son côté, le directeur du tourisme a donné un point de situation en matière d'investissement dans son secteur avant de céder la parole au directeur de l'agence foncière de wilaya qui a listé les lots

disponibles au nombre de sept, dont le cahier des charges y afférent sera mis à la disposition des investisseurs pour s'y conformer dans les jours à venir. On a appris également auprès de la cellule de communication du cabinet du wali qu'un travail de prospection de lots de terrains le long du littoral hors ZET est en cours, à l'effet de les mettre à la disposition des investisseurs. Le wali a saisi l'opportunité offerte par cette réunion pour écouter l'ensemble des investisseurs intervenants en les incitant de se rapprocher des chefs de daïra ou des présidents d'APC des lieux d'investissement. Abdelkader Bouazghi a une fois de plus affiché sa disponibilité pour répondre aux préoccupations des investisseurs, notamment en zone de montagne.

L. B.

TADMAÏT

## 59 femmes au foyer formées

Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Tizi-Ouzou ne cesse d'encourager la gente féminine à aller de l'avant afin de pouvoir sortir de l'isolement générée par l'absence de qualification. C'est le cas dans la commune de Tadmaït où 69 femmes au foyer viennent de terminer leur stage de formation dans la spécialité gâteaux orientaux. L'annexe du centre de formation professionnelle et d'apprentissage de la ville de Tadmaït a ainsi organisé, avant-hier, une cérémonie en l'honneur de 59 femmes au foyer ayant suivi un stage de formation dans la spécialité gâteaux orientaux. Des attestations de stage leur ont été délivrées en présence de la directrice de la wilaya de l'enseignement et de la formation professionnelle, du président de l'Assemblée populaire communale (APC) et du personnel de l'établissement. C'est la troisième promotion de femmes au foyer que vient de former cet établissement dans la même spécialité à raison de 60 femmes par session d'une durée de formation de 6 mois au bout de laquelle des attestations de qualification leur sont établies, nous a confié le chargé de la communication de ce secteur. La cérémonie est organisée également pour clôturer les journées portes ouvertes sur les spécialités dispensées au niveau de l'annexe du CFPA de Tadmaït. Le P/APC de Tadmaït a pris l'engagement d'affecter des locaux au profit de ces femmes afin d'exercer leur activité. La directrice de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, Antitène Djazira, a, pour sa part, annoncé que cette annexe sera bientôt érigée en CFPA puisqu'une enveloppe vient d'être accordée pour le besoin de l'extension de ladite structure mise à la disposition du secteur par la commune de Tadmaït, a conclu notre source.

UNIVERSITE MOULOUD-MAMMERI

## Colloque international sur tamazight

L'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou abritera, les 23 et 24 juin prochains, un colloque international inhérent au présent et à l'avenir de la langue amazighe. Il s'agira ainsi, selon Saïd Chemakh, adjoint du chef de département de langue et culture amazighes de la même université, d'une rencontre internationale sur la linguistique de corpus. « A l'ère de la grande technologie, d'internet, la linguistique de corpus est de plus en plus confrontée à des champs connexes auxquels elle est de plus en plus appelée à participer. Le traitement et l'informatisation des corpus oraux ou écrits supposent un certain nombre d'outils théoriques et de techniques qu'on devait maîtriser. Le premier point est la définition des métadonnées. La question des métadonnées commence à se poser sérieusement lorsque se multiplient les ressources linguistiques informatisées et potentiellement accessibles en ligne », relève-t-on dans le texte exposant la problématique dudit colloque. Il s'agit de se mettre d'accord sur des descripteurs qui permettront ensuite une recherche efficace dans un catalogue qui renverra aux ressources elles-mêmes, ajoute-t-on. « Le traitement de métadonnées fait appel à un certain nombre de projets sur les métadonnées comme, par exemple, le Dublin Core. Mais elle entre aussi dans l'élaboration des digital humanities, dans le fait que les humanités ou SHS sont de plus en plus technologisées », expliquent encore les organisateurs. Pour ces derniers, les logiciels d'annotation des corpus écrits sont déjà anciens et ils ne permettent pas toujours d'aboutir à un balisage robuste. L'annotation des corpus oraux est plus récente et pose encore de très nombreux problèmes auxquels il faut réfléchir pour y apporter des solutions. « Les techniques de conservation des corpus, leur accessibilité à travers le net, les problèmes juridiques liés à la publication de ces corpus qu'ils soient écrits ou oraux sont des questions d'actualité qui appellent une réflexion et concertation avec tous les spécialistes du domaine », conclut-on. Notons que ce colloque verra la participation d'universitaires qui viendront de France, Suisse, Maroc et de plusieurs universités algériennes.

L. B.

IRAN, À PROPOS  
DE LA CRISE SYRIENNE

## Hassan Rohani contre les ingérences étrangères

L'Iran est contre toute intervention étrangère en Syrie, a affirmé lundi le président iranien nouvellement élu, soulignant devant des journalistes que la crise syrienne devait être réglée par les Syriens eux-mêmes. "La crise syrienne doit être réglée par le peuple syrien. Nous sommes contre le terrorisme, la guerre civile et les interventions étrangères. J'espère qu'avec l'aide de tous les pays de la région et du monde, la paix et le calme reviendront en Syrie", a déclaré le président Hassan Rouhani, lors de sa première conférence de presse en tant que président de l'Iran. "La crise syrienne sera réglée par le vote des Syriens. Nous sommes inquiets par la guerre civile et les ingérences extérieures. Le gouvernement actuel doit être respecté par les autres pays jusqu'aux prochaines élections et ensuite c'est le peuple qui décidera", a-t-il ajouté.

L'Iran a toujours prôné une solution politique en Syrie et est accusé par les rebelles et les pays qui les soutiennent de fournir des armes au régime syrien, ce que Téhéran a toujours démenti.

Le président élu a par ailleurs annoncé que son administration allait construire "une interaction constructive" avec le monde.

"Aujourd'hui, une nouvelle opportunité pour une interaction avec le monde a vu le jour", a-t-il souligné.

"Nous espérons que tous les pays du monde profitent de cette opportunité, car l'utilisation de cette opportunité bénéficiera à toutes les parties", a-t-il ajouté, précisant que "l'interaction avec l'Iran sera dans l'intérêt de la République islamique et le monde".

APS

TURQUIE, POUR METTRE FIN  
AUX MANIFESTATIONS

## Le gouvernement n'exclut pas le recours à l'armée

Le gouvernement turc n'a pas exclu de faire appel à l'armée pour mettre fin aux manifestations qui durent depuis plus de deux semaines à travers le pays, le plus vaste mouvement de contestation contre le Parti pour la justice et le développement (AKP) au pouvoir depuis 2002.

Après un appel à la grève générale lancé par deux centrales syndicales pour dénoncer la "dérive autoritaire" du gouvernement islamo-conservateur de Recep Tayyip Erdogan, plusieurs rassemblements ont encore eu lieu, notamment à Ankara et à Istanbul, mais se sont déroulés pacifiquement. Le vice-Premier ministre Bülent Arinç, qui avait adopté un ton modéré au début de la crise, n'a cependant pas exclu d'envoyer si nécessaire l'armée mettre fin aux manifestations.

"Notre police, nos forces de sécurité font leur travail. Si ce n'est pas suffisant, alors les gendarmes feront leur travail. Et si cela n'est toujours pas suffisant, nous pourrions faire appel à des éléments des forces armées", a-t-il dit à la télévision publique TRT.

A Ankara, la capitale, la police anti-émeute et un millier de grévistes sont restés lundi un moment face à face. Les forces de l'ordre, appuyées par des canons à eau, ont bloqué les manifestants qui voulaient gagner le quartier central de Kizilay. La police s'est finalement retirée et les manifestants se sont dispersés dans le calme.

Plusieurs centaines de syndicalistes ont également défilé à Istanbul mais les policiers les ont empêchés de gagner la place Taksim, d'où est partie la contestation fin mai et que les forces de l'ordre contrôlent de nouveau depuis ce week-end, après de violents affrontements.

Les défilés en général pacifiques ont réuni assez peu de monde comparé à la forte mobilisation des deux dernières semaines. Il est difficile de dire si l'appel à la grève nationale a été bien suivi parmi les 850.000 employés du secteur public. On ne faisait pas état de perturbations importantes dans les services.

R. I.

AU G8, IRLANDE DU NORD

# Poutine seul contre les Occidentaux sur la Syrie

*La Russie a averti qu'elle n'accepterait pas l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Syrie, hypothèse discutée par des responsables militaires à Washington...*

Les pays occidentaux du G8 vont tenter lundi, sans grande illusion, d'arracher des concessions sur la Syrie au président russe Vladimir Poutine, l'allié indéfectible du régime syrien, tandis que le président Assad a mis en garde les Européens contre des livraisons d'armes aux rebelles.

"Ne soyons pas dupes. A moins qu'il (Poutine) ne change radicalement de position, nous n'aurons pas de position commune avec lui au G8", a déclaré le Premier ministre canadien Stephen Harper, avant l'ouverture du sommet à Lough Erne, en Irlande du Nord. Le point fort doit être la rencontre, prévue en fin d'après-midi, des deux poids lourds sur le dossier syrien, Barack Obama et Vladimir Poutine. C'est la première fois depuis un an que les deux hommes s'entre-entendent en tête-à-tête. M. Poutine devait également rencontrer son homologue français François Hollande. Ce dernier a vivement critiqué lundi la Russie qui "continue de livrer des armes au régime de Bachar al-Assad alors que l'opposition n'en reçoit que très peu et qu'elle est aujourd'hui massacrée".

Paris et Londres ont fait lever l'embargo européen sur les armes fin mai et plaident en faveur d'une aide accrue aux rebelles syriens, même si les deux capitales affirment ne pas avoir encore décidé de passer à l'acte. "Si les Européens livrent des armes, l'arrière-cour de l'Europe deviendra (un terrain) pour le terrorisme et l'Europe en paiera le prix", a riposté



le président syrien Bachar al-Assad dans un entretien au quotidien allemand des affaires *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) à paraître mardi.

Principal allié du régime de Damas, le président russe Vladimir Poutine a quant à lui aussi mis en garde les Occidentaux contre toute velléité d'armer les rebelles syriens et les a appelés à "ne pas enfreindre les normes" internationales. Moscou livre des armes au régime de Damas et se réserve la possibilité de lui fournir des missiles antiaériens S-300.

La Russie a également averti qu'elle n'accepterait pas l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Syrie, hypothèse discutée par des responsables militaires à Washington, selon la presse américaine. Autre soutien de Damas, le

président élu iranien Hassan Rohani, considéré comme "modéré", s'est dit lundi contre toute intervention étrangère dans les affaires syriennes, et a estimé que Bachar al-Assad devait rester en place "jusqu'aux prochaines élections (2014, ndlr)".

Le sommet du G8 devrait insister de nouveau sur la nécessité d'une solution politique en Syrie, mais "il ne faut pas avoir trop d'illusions" sur les avancées possibles, a averti François Hollande.

Washington et Moscou ont lancé en mai une initiative pour organiser une conférence de paix, appelée Genève 2, réunissant les belligérants syriens, mais celle-ci semble encore très improbable au vu de l'ampleur des divergences.

R. I.

SUSPICIONS D'ESPIONNAGE AU G20

## Ankara convoque le chargé d'affaires britannique

Le chargé d'affaires de l'ambassade de Grande-Bretagne à Ankara a été convoqué lundi au ministère turc des Affaires étrangères pour s'expliquer sur des allégations d'espionnage au G20 de Londres en 2009 reproduites par la presse, a déclaré un diplomate turc à l'AFP.

En l'absence de l'ambassadeur, le chargé d'affaires a été convoqué et les autorités turques lui ont fait part de leurs "préoccupations au sujet de ces allégations", a souligné ce diplomate, ajoutant que la Turquie attendait des

explications "officielles et satisfaisantes" de la part du gouvernement britannique.

La Turquie avait auparavant fait savoir qu'elle avait pris contact avec les autorités britanniques au sujet de ces allégations "inacceptables". Son ministre des Finances Mehmet Simsek aurait figuré parmi les délégués espionnés.

"Il est clair que, si ces informations sont fondées, un tel acte de la part d'un pays allié est inacceptable", a indiqué le ministère turc des Affaires

étrangères dans un communiqué.

"Ceci constituerait un scandale dans les relations entre les deux pays, si ces allégations comportaient une part de vérité", a ajouté le ministère.

Dans son édition de lundi, le quotidien britannique *The Guardian* affirme que l'agence des services secrets britanniques chargée des communications (GCHQ) a intercepté le courrier électronique et les appels téléphoniques de plusieurs personnes

R. I./Agence

MALI

# Aqmi confirme la mort de son chef Abou Zeïd

*Al-Qaïda au Maghreb islamique a reconnu, pour la première fois, la mort d'un de ses chefs, l'Algérien Abdelhamid Abou Zeïd. Paris l'avait déjà annoncé en février, lors de l'offensive au Mali.*

**A**bou Zeïd et un autre chef d'unité combattante, le Mauritanien Mohamed Lemine Ould El-Hassen dit Abdallah Achinguitty, sont "morts sur le champ de bataille en défendant la 'Oumma' (communauté musulmane) et la charia islamiques (loi islamique)" dans le nord du Mali, selon le communiqué à l'Agence Nouakchott information (ANI), qui a toujours publié des textes d'Aqmi sans jamais être démentie.

Aucune date n'a été précisée par l'organisation islamiste dans ce communiqué intitulé "Condoléances et félicitations". Selon le Tchad et la France, dont des militaires ont pourchassé des jihadistes dans le nord du Mali depuis janvier, Abou Zeïd a été tué fin février dans l'Adrar des Ifoghas (extrême nord-est malien).

"C'est la première fois qu'Aqmi évoque officiellement dans un communiqué la mort d'Abou Zeïd", a assuré à l'AFP le directeur de l'ANI, Mohamed Mahmoud Ould Abou Al-Maali, par ailleurs spécialiste d'Aqmi.

## Abou Zeïd annoncé mort en février dernier

Abou Zeïd était considéré comme l'un des chefs les plus radicaux d'Aqmi. Selon la présidence française, il a été tué fin février lors de combats menés dans l'Adrar des Ifoghas, massif montagneux de l'extrême nord-est du Mali où les soldats français bénéficient de l'appui des troupes tchadiennes pour l'opération militaire Serval en



cours depuis janvier. La mort de l'Algérien avait été annoncée dès le 1er mars par le président tchadien Idriss Deby Itno. Des interrogations demeurent toutefois sur les circonstances de son décès, attribué à des militaires français par Paris alors que le président Deby Itno a assuré à plusieurs reprises qu'Abou Zeïd avait été "abattu" par des soldats tchadiens. D'après l'ANI, Mohamed Lemine Ould El-Hassen animait des conférences et sermons dans les camps d'Aqmi, et était considéré comme "l'idéologue religieux" de l'organisation jihadiste. Il en avait été porte-parole avant d'être

nommé en novembre 2012 à la tête de la katiba (unité combattante) Al-Fourghan en remplacement de l'Algérien Yahya Abou El Hamame. Ce dernier avait été désigné en octobre 2012 comme successeur d'un autre Algérien, Nabil Makhloufi dit Nabil Abou Alqama pour coiffer toutes les unités combattantes d'Aqmi au Sahel et au Sahara. Selon le communiqué, Abou Zeïd et Mohamed Lemine Ould El-Hassen ont été tués au cours "des derniers engagements avec les forces ennemies au nord du Mali". De même source, "d'autres combattants jihadistes ont été également tués" au cours des mêmes affrontements, et l'attaque

ayant été fatale à Abou Zeïd a "également occasionné à l'ennemi des pertes importantes". Aucun détail supplémentaire de date et de nombre n'a été fourni. Aqmi met en garde la France contre la poursuite de "ses réjouissances pour la mort" de responsables jihadistes et la menace de "conséquences sans tarder". L'opération militaire franco-africaine est en cours depuis janvier contre les groupes jihadistes, dont Aqmi, ayant occupé pendant plusieurs mois en 2012 le nord du Mali. Cette opération a permis de chasser les jihadistes des grandes villes, mais des poches de résistance demeurent dans certaines zones. **R. I.**

## Retour sur l'annonce de la mort d'Abou Zeïd, l'un des chefs d'Aqmi

**A**belhamid Abou Zeïd, l'un des principaux dirigeants d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), aurait été abattu en début de février 2013 dans le nord du Mali.

L'information n'a été confirmée ni par Paris ni par Bamako. Le point sur la situation.

Abdelhamid Abou Zeïd, l'un des chefs d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), aurait été tué par les forces françaises près du massif de Tigharghar, dans le nord du Mali, avait révélé la chaîne privée algérienne Ennahar TV.

Ni la France, ni le Mali, ni l'Algérie n'ont confirmé cette annonce. "Des informations circulent, je n'ai pas à les confirmer parce que nous devons aller jusqu'au bout de l'opération", avait commenté François Hollande. "Nous estimons que ces informations sont très crédibles", avait toutefois déclaré un responsable américain sous couvert de l'anonymat.

### Abou Zeïd est-il mort au nord du Mali?

L'information est partie du site de la chaîne de télévision privée algérienne Ennahar.

Sous le titre "Mort de l'émir d'Aqmi Abou Zeïd", le site Internet de la chaîne assure

que "les troupes françaises ont arrêté trois terroristes près de Tigharghar", et "selon des sources sécuritaires, elles ont découvert [les corps de] de 40 terroristes dont celui d'Abou Zeïd". Le Monde avait confirmé dans la soirée cette information. Le quotidien français s'était basé notamment sur une "source fiable proche des opérations militaires en cours dans le Nord du Mali". Paris Match cite de son côté une source proche du renseignement français aurait confirmé le décès du chef terroriste.

### Comment Abou Zeïd aurait-il été tué?

D'après le site Internet de la chaîne Ennahar, Abou Zeïd serait mort lundi, avec 40 combattants islamistes. Ils auraient été abattus par les forces françaises, dans le massif de Tigharghar. Selon Paris Match, au moins 43 autres personnes seraient mortes avec le dirigeant d'Aqmi lors de frappes aériennes. Celles-ci auraient été appuyées par des drones américains et suivies par un raid des Forces Spéciales françaises et de touaregs.

### Qui est Abou Zeïd?

Ce djihadiste algérien, âgé d'une quarantaine d'années, serait à l'origine des exécutions en 2009 du Britannique Edwin Dyer et l'année suivante du Français Michel

Germaneau. Le nom d'Abou Zeïd est également apparu dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement de sept collaborateurs d'Areva au nord du Niger, en septembre 2010.

Après s'être concentré sur l'Est algérien pendant les années 1990, Abou Zeïd est entré "sous les ordres d'un chef islamiste déjà fameux, Abderezak El Para, au sein du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC)", expliquait le journal La Croix qui lui avait consacré un portrait il y a quelques années. Le terroriste algérien se dirige alors eu sud de l'Algérie, et participe à l'enlèvement de 32 touristes européens en 2003.

Dès le début des années 2000, les hommes du GSPC commencent à se lier à Al-Qaïda. Jusqu'à ce que les émirs du Sahel rebaptisent le GSPC en "Al-Qaïda au Maghreb islamique" en signe d'allégeance à la nébuleuse d'Oussama Ben Laden, en 2007. Lors de la période d'occupation du Nord-Mali par les djihadistes, Abou Zeïd a régné de longues semaines sur Tombouctou, où il se comportait comme un "shérif" selon de nombreux témoignages.

### Quelles conséquences pour les otages au Sahel?

Si la mort du leader d'Aqmi était avérée, elle constituerait un véritable succès pour

l'armée française, et par ricochet pour François Hollande. Mais ce décès compliquerait aussi le sort des otages détenus dans la région du Sahel.

Il semblerait qu'Abou Zeïd détienne au moins quatre des sept employés d'Areva enlevés en septembre 2010 dans le nord du Niger. D'après plusieurs sources, ces derniers seraient retenus dans le massif des Ifoghas, devenu depuis l'intervention française le repaire des chefs des groupes armés islamistes. Si l'information est confirmée, quel sera la réaction des proches d'Abou Zeïd?

### Quels risques d'attentats pour la France?

La mort d'Abou Zeïd, si elle se vérifiait, pourrait également accroître le risque d'attentats dans l'Hexagone. Au lendemain de l'engagement militaire de la France au Mali, le plan Vigipirate est passé au niveau "rouge renforcé".

La surveillance a notamment été renforcée sur les sites militaires, les lieux de culte ou dans les lieux de grande fréquentation comme les aéroports. Selon le ministère de l'Intérieur, aucune "menace directe" n'a cependant pesé sur le territoire depuis le début du conflit, mais "la police française et les services de renseignement sont sur le qui-vive".

# 10 conseils pour retrouver un poids idéal cet été

Le soleil et la chaleur reviennent, et avec eux l'envie de se faire plaisir ! PasseportSanté vous donne quelques clés afin de se préparer au mieux pour cet été.



## 1. Boire de l'eau, dès le réveil et tout au long de la journée

Tous les conseils qui vont suivre n'aideront en rien si vous n'adoptez pas une habitude capitale : boire de l'eau. Bien que déjà contenue dans les fruits et légumes, boire de l'eau doit être un réflexe récurrent. Gazeuse, plate, en thé ou en infusion, elle permet d'évacuer les toxines accumulées dans notre corps, en plus de contribuer à une bonne hydratation. Le corps est composé de 60 à 70% d'eau, c'est pourquoi il est important d'en boire entre 1,5 et 2 L chaque jour pour renouveler l'eau que le corps utilise. Celle-ci participe à de nombreux phénomènes : la digestion, l'élimination des toxines, la sudation, etc. Pensez à vous réhydrater dès le réveil et à garder toujours une bouteille d'eau avec vous. Évitez également les sodas et jus de fruits (préférez les fruits frais, plus riches en fibres).

### A noter...

N'attendez jamais de ressentir la soif pour boire. Pour les sportifs ou les personnes plus exposées à la chaleur, l'apport en eau doit être supérieur.

### Faites le plein de fruits et légumes

Les médecins et les nutritionnistes nous rappellent constamment qu'une consommation

d'au moins 5 fruits et légumes par jour garantit un bon apport en fibres et en nutriments. Les fruits et légumes apportent, entre autres, des vitamines et des minéraux nécessaires à la santé et à la vitalité. Ils aident à lutter contre les maladies cardiovasculaires et contre l'excès de cholestérol. Il en existe des centaines : choisissez ceux qui vous plaisent le plus afin d'avoir envie de les mettre au menu. Les fruits et légumes faibles en calories pour allier plaisir et svelteur ! Pour vous aider à voir plus clair dans votre choix de fruits et légumes, voici une liste des fruits et légumes les moins caloriques

### Les fruits

Le citron contient 28,3 kcal pour 100g. La pastèque contient 30 kcal/100g. Le pamplemousse et la fraise contiennent 22 kcal pour 100g de fruits. Le melon contient 34,1 pour 100g. La clémentine et l'abricot contiennent respectivement 46,6 et 47,6 kcal pour 100g.

### Les légumes

100g de concombre contiennent seulement 12,7 kcal. La laitue et les radis contiennent 16,6 kcal pour 100g. La tomate contient 17,6 kcal pour 100g. Le poivron contient 20 kcal pour 100g. 100g d'épinards contiennent 22 kcal.

100g de haricots verts contiennent 31 kcal. Consommez les fruits et légumes en salade, nature, en soupe ou en jus, cuits à la vapeur, à la poêle, au four, en brochettes, en tartes, etc. Pensez à toujours avoir sur vous un ou deux fruits dans la journée. En cas de petite faim, ils sauront combler vos besoins en sucre.

### Important

Quand on veut retrouver une belle silhouette, il est important de reprendre l'habitude de cuisiner. Ainsi, on contrôle son apport en graisses (huile de cuisson), ses quantités de nourriture et la teneur en sel de ses plats. Le désavantage des plats cuisinés est qu'ils sont souvent trop salés.

Choisissez des aliments contenant des fibres. Les fibres ont l'avantage d'augmenter la satiété et permettent d'arriver plus rapidement. On considère qu'il faut 20 minutes avant que l'estomac n'envoie au cerveau un message de satiété. Mâcher soigneusement et poser sa fourchette après chaque bouchée permet de ne pas manger trop ou plus que ce dont on a besoin.

### Deux types de fibres : les solubles et les insolubles.

Les fibres solubles ne sont pas assimilées par le corps mais elles permettent de ralentir l'absorption du sucre. Celles-ci sont particulièrement importantes pour les personnes diabétiques. Les fibres solubles aident à

maintenir la sensation de satiété plus longtemps. Quant aux fibres insolubles, elles aident à régulariser le système digestif et contrent certains problèmes comme une constipation chronique. Elles aident le corps à mieux absorber l'eau et permettent de conserver une bonne hydratation. Les fibres aident ainsi à contrôler l'appétit et le poids. D'après Santé Canada, un adulte devrait consommer en moyenne 30g de fibres par jour. En plus de nous aider à contrôler notre appétit, les fibres sont connues pour protéger des risques de maladies cardiovasculaires et pour réguler le taux de cholestérol. On les retrouve dans les pâtes et les grains de riz complets, dans le pain complet, les céréales complètes et dans les fruits et légumes.

N'oubliez pas de consommer des protéines. Les protéines sont également à mettre au menu. Leur pouvoir satiétogène est utilisé dans de nombreux régimes mais attention aux déséquilibres alimentaires ! Augmenter son apport en protéines peut aider à perdre du poids mais pour éviter "l'effet yoyo" et les carences en d'autres nutriments, il faut veiller à éviter les repas monotones et frustrants. On trouve des protéines dans les viandes, les poissons ou produits laitiers, alors n'hésitez pas à varier vos apports et vos menus ! Certaines personnes ont besoin de plus de protéines que d'autres comme les adolescents, les femmes enceintes ou les sportifs. Les protéines permettent de maintenir ou d'augmenter la masse musculaire, et protégeraient aussi de certains cancers et maladies cardiovasculaires<sup>4</sup>.

### A noter...

Lors de nos consommations habituelles en protéines, les excès sont très fréquents et ils peuvent entraîner une prise de masse grasseuse. Pour savoir combien de grammes de protéines il est conseillé de consommer selon votre poids et votre activité. Préférez les sucres lents aux sucres rapides. Les sucres lents (= glucides complexes) sont également privilégiés pour permettre une alimentation équilibrée. Les glucides sont la principale source d'énergie de l'organisme. Contrairement aux sucres rapides, l'organisme les absorbe lentement, ce qui permet de constituer des réserves d'énergie pour la journée.

Une consommation régulière de sucres lents permet d'éviter l'hypoglycémie ou les "envies de sucre". Comme dans le cas des fibres, les sucres lents régularisent le taux de glucose (= sucre) dans le sang. Ainsi, on a tendance à moins grignoter car le niveau de sucre dans le sang est régulé plus longtemps. Nombreuses sont les recherches qui ont montré qu'une alimentation riche en glucides complexes réduirait les cas de diabète et de maladies cardiovasculaires.

On les retrouve dans les céréales, les légumineuses, les pains complets, les pâtes et les riz complets, etc.

### Attention

Les aliments à index glycémique élevé sont à éviter. Riches en sucres rapides, en voici

une liste non exhaustive :

Les dérivés de farine blanche (pain de mie, baguette).

Les gâteaux industriels, les céréales aux grains raffinés (riz blanc, pâtes blanches), Les bonbons et autres sucreries, Les sirops, Les chocolats au lait ou blanc, etc.

Les matières grasses sont plus présentes dans notre alimentation que nous pouvons le penser. Il faut savoir que les viandes et les produits laitiers en contiennent automatiquement, par exemple. Nos besoins quotidiens se situent entre 55 et 75 g pour les femmes et entre 70 et 95 g pour les hommes. Éliminer tout le gras de notre alimentation n'est pas nécessaire. Cependant, il faut veiller à ne pas en consommer trop et à préférer les bons gras comme les gras polyinsaturés. Les plats cuisinés, les viennoiseries, l'ajout de matières grasses (= beurre, margarine) sont à éviter autant que possible. Il peut être bon de savoir que les fromages à pâte molle sont souvent moins gras que les fromages à pâte dure, contrairement à la pensée commune.

### Attention

Tous les gras ne sont pas mauvais pour la santé. Les acides gras comme les Oméga-3 et Oméga-6 sont indispensables à l'organisme et participent au bon fonctionnement des systèmes cardiovasculaire, cérébral et hormonal. On les retrouve dans certaines huiles, dans le poisson, dans les noix et autres graines. Louise Lambert-Lagacé, diététicienne, rappelle aussi que « Les (bons) gras contribuent à la satiété, on l'oublie trop souvent ».

### Conservez une activité physique régulière

Pour éliminer les quelques rondeurs qui nous posent problème, l'alimentation est essentielle mais il ne faut pas oublier de pratiquer une activité physique. Trente à quarante minutes d'exercice à raison de trois fois par semaine mobilisent les muscles et le cœur, et aident notre corps à déstocker nos cellules adipeuses (= graisseuses).

Mais l'exercice ne doit pas signifier obligatoirement douleur ou difficulté, certaines activités très douces peuvent amener à de très bons résultats si elles sont pratiquées régulièrement. La marche à pied est un exemple parfait. Elle ne fera pas fondre la graisse située au niveau du ventre mais suffira à améliorer le retour veineux et donc à prévenir une sensation de jambes lourdes et des varices. Des activités d'endurance plus intensives peuvent être également pratiquées : le vélo et la natation auront davantage d'effets que la marche à pied. Enfin, des activités comme l'aquabiking ou l'aquagym permettent de fondre en douceur, sans pour autant abîmer les articulations. Suivant les parties du corps que l'on souhaite affiner, des exercices ciblés pourront être ajoutés aux séances d'endurance.

### Quelques exercices ciblés pour redessiner la silhouette

Certains exercices ciblés peuvent vous aider



à renforcer les muscles que vous souhaitez. Toutefois, si vous avez des problèmes de dos ou d'articulations, consultez un médecin ou un kinésithérapeute pour éviter de vous faire mal.

**Relevés de buste :** ce classique de musculation ne doit pas être fait n'importe comment. Veillez à bien plaquer vos lombaires au sol, à garder les jambes bien fléchies et les pieds posés au sol. Pour éviter de fatiguer votre nuque et vos trapèzes (= muscles situés entre les épaules et la nuque), placez vos mains sur votre poitrine pour ne pas tirer sur votre nuque et imaginez une pomme entre votre menton et votre buste.

**Inclinaison latérale :** Allongé (e) sur le sol, sur le côté, appuyez-vous sur votre coude en plaçant votre main à 90° par rapport à vous. Vous pouvez faire cet exercice jambes fléchies ou tendues. Pour un exercice jambes fléchies : placez vos genoux au même niveau que votre main posée au sol. Jambes tendues, faites attention à rester dans l'alignement de votre corps. Votre autre main doit être placée sur votre hanche. Soulevez vos hanches le plus haut possible, lente-

ment.

**Lancers de jambes :** Debout, le dos bien droit, en prenant appui sur une chaise ou une table, lancer votre jambe vers l'avant, suffisamment haut. Changez de jambe. Vous pouvez faire le même exercice en levant la jambe de côté.

**La planche :** Allongé (e) sur le ventre, montez en vous plaçant sur les pointe de pied et les coudes. Les coudes doivent être au niveau de la poitrine et les mains doivent être placées devant vous, non croisées. Le dos doit être bien droit, pas creusé. Cet exercice mobilise les abdominaux, les fessiers et les muscles du dos. Si vous n'arrivez pas à tenir plus de 30 secondes, faites cet exercice sur les genoux, jambes pliées et pieds.

Pour bien finir la journée : massez-vous ! En combinaison avec une activité physique, il est également conseillé de masser ses jambes, son ventre et ses bras. En plus d'améliorer la circulation sanguine, cette pratique régulière aide à déloger la cellulite et à raffermir. Sans forcer et en respectant une règle simple (toujours aller du bas vers le haut pour stimuler la circulation sanguine)

masser vos jambes après une journée fatigante peut également contribuer à se détendre.

### Des mouvements simples :

Pour le ventre, commencez par de petits cercles dans le sens des aiguilles d'une montre pour stimuler doucement les tissus puis formez un pli avec vos doigts et faites rouler la peau. Pour les cuisses, le mouvement est le même, commencez par des effleurements circulaires puis poursuivez par la même méthode de palper rouler appliquée sur le ventre. Vous pouvez également entourer votre genou avec vos deux mains et remonter lentement vers le haut de la cuisse ou effectuer un mouvement de vague avec vos mains de part et d'autre de la cuisse (commencer par appuyer avec le bout des doigts pour finir par appuyer avec la paume. Pour soulager vos jambes après une longue journée, pensez à les surélever. Cela améliorera votre circulation sanguine en permettant au sang de remonter plus facilement jusqu'au cœur.

### BIEN S'HYDRATER

## Beaucoup boire pendant un régime...

Puisqu'elle ne contient ni protéines, ni glucides et ni lipides, l'eau n'est pas un aliment. Elle ne fournit pas d'énergie brute. Par contre, l'eau est essentielle à la vie. C'est grâce à l'eau que le corps peut utiliser l'énergie présente dans les aliments.

### Pourquoi boire de l'eau ?

Le corps est composé de 60 % à 70 % d'eau, selon la morphologie. Après l'oxygène, l'eau est l'élément le plus important pour la vie. Cette eau est indispensable à l'ensemble des processus vitaux. Les fluides occupent quasiment tous les espaces de notre corps, autant à l'intérieur des cellules qu'à l'extérieur. L'eau :

### Combien d'eau doit-on boire ?

Dans un climat tempéré, une personne de taille moyenne dépense plus de 2 litres d'eau corporelle par jour. En effet, le corps perd plus d'un litre par jour d'eau corporelle par l'urine, et la même quantité à travers la sueur, les selles et la respiration (comme le révèle la buée sur un miroir placé près de la bouche).

### Les pertes en eau sont plus importantes en été :

par temps chaud, durant une activité physique, pendant l'allaitement, en cas de maladie on perd beaucoup plus d'eau. Les huit verres d'eau par jour : un mythe. Il s'agit plutôt de huit verres d'eau ou d'autres liquides : des jus, des bouillons, des boissons chaudes, etc. Les boissons autres que l'eau contribuent à l'apport total en eau. Chaque verre est l'équivalent d'une tasse (8 oz), ce qui donne un total d'environ 2 litres.

Aux États-Unis, l'Institute of Medicine recommande aux hommes de boire quotidiennement 3 litres de boisson et aux femmes 2,2 litres.

### Quand boire ?

Il ne faut pas se fier au signal de la soif pour se décider à boire, dit Hélène Baribeau. Quand on est actif, on a le temps de perdre beaucoup d'eau avant de ressentir la soif. Il faut donc prendre l'habitude de boire tout au long de la journée. Est-ce mieux de ne pas boire durant les repas ? Rien ne s'y oppose dans la littérature scientifique. Selon Hélène Baribeau, la seule contrainte est que cela peut générer de l'inconfort à cause du volume dans l'estomac. L'important est de boire suffisamment. Si une personne aime boire modérément en mangeant, elle ne devrait pas s'en priver.



# ACCUSÉ

## levez-vous !



AGRESSION, COUPS ET BLESSURES

## Vengeance familiale

*Les rapports de voisinage deviennent de plus en plus conflictuels. Le plus insignifiant des désaccords a de fortes chances de déboucher sur un échange de coups dont la violence et la cruauté défient tout entendement. C'est ce qui s'est passé en octobre 2011 à Bab Ezzouar.*

PAR KAMEL AZIOUALI

**Y**acine, un adolescent de 16 ans, rentra chez lui avec des traces de coups au visage. Sa mère étant absente pour la journée, ce fut

Sabrine, une de ses sœurs aînées, âgée de 20, ans qui lui ouvrit. Aussitôt elle remarqua que quelque chose n'allait pas :

- Qu'est-ce que tu as au visage, Yacine ?  
- Euh... rien... rien...

Elle s'approcha de lui, toucha son visage et parvint à identifier les traces de rougeur...

- Qui t'a arrangé comme ça ?  
- C'est Halim, le type qui habite au 2e étage...

- Ah ! oui... ce voyou... la khedma la guedma (c'est un chômeur né) ! Et il trouve le moyen de s'habiller comme s'il était le fils d'un ambassadeur. Et pourquoi t'a-t-il frappé ?

Avant même que Yacine ne réponde, Mériem, sa deuxième sœur aînée, âgée, elle, de 24 ans, arriva en criant :

- J'ai tout entendu de la cuisine. Qui a frappé Yacine ?

A son tour, elle constata les traces de coups sur le visage de son frère cadet et elle s'écrie.

- Oh ! là là ! Qui t'a amoché comme ça, petit frère ?

- Halim, le gars du 2e étage...

- Ah ! oui, je l'ai remarqué ce voyou... il a plus de 25 ans et au lieu de se trouver une occupation, il passe son temps à se verser du gel sur la tête et à demander aux jeunes de lui donner de l'argent...

- Justement, moi, il m'a demandé de lui donner 100 DA... et comme je lui ai répondu qu'il n'y avait aucune raison pour que je les lui donne, il a sauté sur moi et m'a roué de coups...

- Et fort comme il est, tu n'as aucune chance contre lui... mais il ne perd rien pour attendre... Nous allons lui régler son compte. Et pas plus tard que maintenant. J'appelle Djamel, notre soi disant grand frère...

Elle téléphone au frère aîné, lui fait part de ce qui s'est passé et conclut en lui disant :

- C'est la deuxième fois que ce voyou s'attaque à Yacine. La dernière fois, il s'était contenté de l'insulter et de le traiter de « smina ». Tu l'as averti et cette fois-ci il l'a massacré. Si on le laisse faire, la prochaine fois, il l'enverra au cimetière.



- D'accord... J'ai compris... arrangez-vous pour le ramener dans un lieu isolé...

- Là, où on a jeté la dernière fois, nos sacs de vieilles faïences lorsqu'on a refait la cuisine ?

- Voilà, c'est parfait... Il ne faut pas que les gens nous voient lorsqu'on lui règlera son compte. Je ramènerai un fourgon et deux solides gaillards avec moi.

Mériem et sabrine descendirent et trouvèrent au bas de l'immeuble Halim en train de fumer tout en écoutant de la musique avec son téléphone portable. Mériem s'approcha de lui et fit semblant de ne pas être au courant des coups qu'il avait donnés à son frère :

- Halim, khouya, tu ne voudrais pas venir avec nous ? Nous allons acheter quelque chose de lourd et aucun de nos deux frères n'est disponible. Tu veux bien nous aider ?

- Cela dépend de la somme que vous me donnerez ; vous savez maintenant, la vie c'est donnant donnant.

- Nous allons acheter un ordinateur avec sa table et une imprimante...

- Je veux mille dinars...

- D'accord, monte avec nous.

Le jeune homme monta à l'arrière et Mériem démarra en trombe.

Et ce n'est que lorsque la voiture se fut arrêtée devant un fourgon, dans un lieu quelque peu isolé, que Halim réalisa qu'il se passait quelque chose de pas normale du tout.

- Mais qu'y a-t-il les filles ? C'est quoi ce cinéma ?

Quand il eut vu le frère aîné de Yacine qu'il avait massacré une heure plus tôt descendre du fourgon en compagnie de deux

gars, il soupçonna quelque chose mais il était déjà trop tard. Les trois jeunes hommes se saisirent de lui, le firent monter dans le fourgon et le ligotèrent avant de l'emmener à la forêt de Dergana se trouvant non loin de là.

Les deux amis de Djamel s'en allèrent avec le fourgon et laissèrent leur ami et ses deux sœurs avec leur victime. Ces derniers rouèrent de coups leur jeune voisin. Quand ils eurent estimé qu'ils avaient suffisamment payé l'agression dont leur petit frère avait été victime, ils remontèrent dans la voiture et le laissèrent dans la forêt. Cela s'est passé vers 11 h.

Dans l'esprit de Djamel et de ses deux sœurs, Halim avait compris la leçon et, désormais, il réfléchirait longuement avant de s'attaquer à leur cadet. Mais c'était méconnaître l'opiniâtreté de ce type à problèmes.

Il était 13 h 30 environ, la famille était en train de déjeuner quand soudain quelqu'un s'était mis à frapper à la porte avec violence :

- Sortez, chiens, fils de chiens ! Sortez et je vais vous montrer ce qu'il en coûte de s'attaquer à moi. El youm matafrach !

Comme il s'était mis à proférer des grossièretés, Djamel se leva et prit avec lui un tabouret. Ses deux sœurs et son frère cadet prirent chacun un objet susceptible de se transformer en arme. Djamel ouvrit la porte et vit que Halim avait à la main une barre de fer et un gros couteau. Il le frappa avec le tabouret et celui-ci tomba dans les escaliers. Comme Djamel avait vu que non seulement il n'avait pas lâché sa lame et sa barre de fer, et qu'en plus il s'était aussitôt relevé, il retourna à la maison, se

saisit d'un autre tabouret et d'une bouteille de limonade d'un litre qu'il cassa en deux et ressortit. Ses deux sœurs au lieu de l'empêcher de sortir, l'encouragèrent, lui demandant de l'envoyer au cimetière d'El-Alia. Djamel lança le deuxième tabouret sur Halim. Celui-ci, en se baissant pour l'éviter, trébucha et tomba de nouveau dans les escaliers. Et avant qu'il ne se relève, il reçut au visage au niveau de l'œil droit un terrible coup avec la partie la plus tranchante de la bouteille. Halim hurla si fort que toute la cage d'escalier en vibra. Il avait si mal qu'il lâcha le couteau et la barre de fer. Tout en continuant de hurler, il tomba à genou. Et Djamel vit une mare de sang à l'endroit où le jeune voisin s'est agenouillé. « Oh ! Mon Dieu ! je crois qu'il va mourir ! » Et l'autre de hurler toujours à tue-tête : « Ayemaaaaa ! Aâmaaaaaaaani. » (il m'a aveuglé).

Tous les locataires de l'immeuble avaient entendu les échanges de coups, les jurons puis les cris de douleur mais aucun n'avait eu le courage de sortir de peur d'être mêlé à une sale histoire.

Ce sont des voisins des autres immeubles de cette cité de Bab Ezzouar qui étaient montés pour porter secours à Halim.

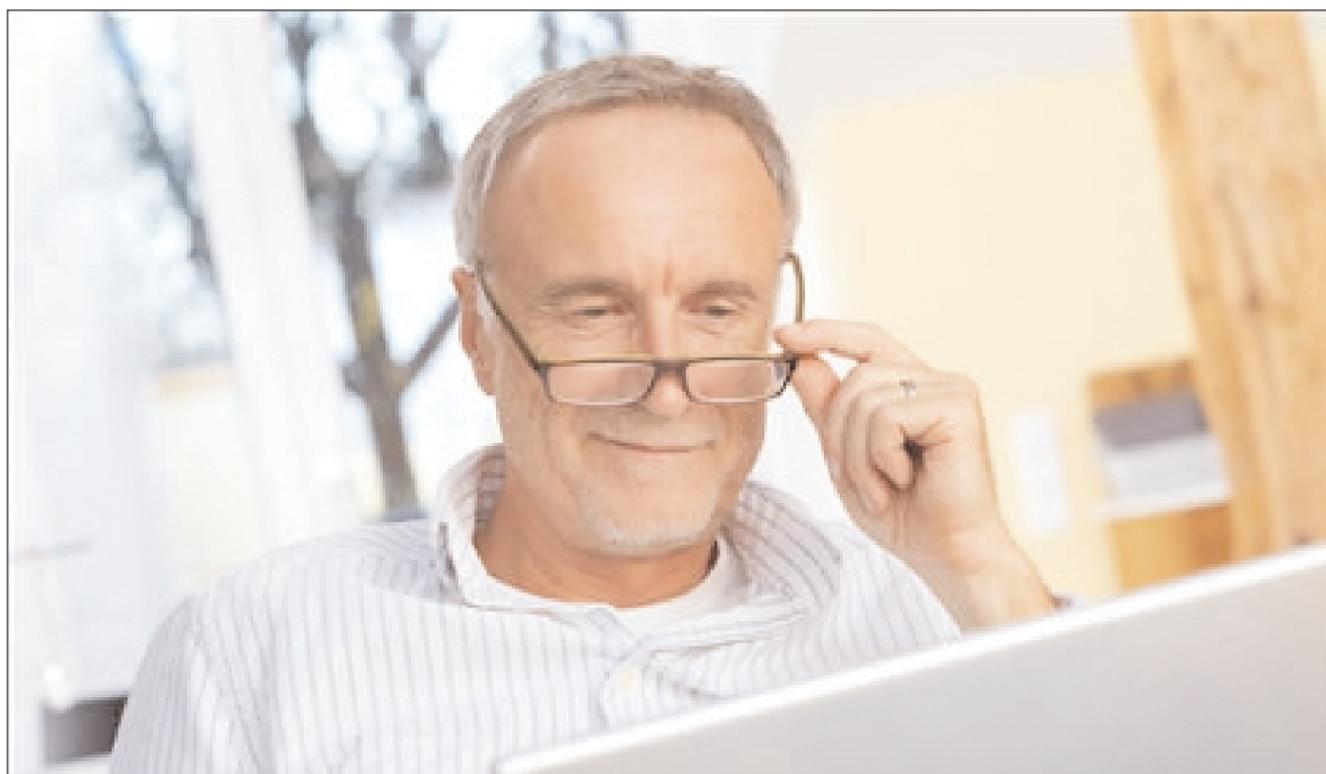
Après un long séjour à l'hôpital, Halim apprit qu'il ne pourrait plus jamais voir avec son œil droit. Cette affaire a atterri la semaine dernière à la cour de Boumerdès. Djamel a éclopé de trois ans de prison ferme et ses deux sœurs de 6 mois de prison avec sursis chacune. Djamel devra également payer un dédommagement de 20 millions de centimes.

K. A.

PRESBYTIE

# Quels traitement ?

*Vous avez passé la quarantaine et vous pestez contre les journaux qui utilisent une police de caractères de plus en plus petite ?*



**C'**est normal et le problème vient de vous ! Vos yeux s'accommodent de moins en moins bien et vous voyez de plus en plus flou ce qui est écrit en petits caractères. Lorsque vous serez obligé de lire à bout de bras, il sera temps pour vous de trouver une solution à votre presbytie. La presbytie n'est pas une maladie, mais une conséquence du vieillissement

## Quelles sont les solutions ?

Les chirurgies au laser (presby-lasik, supracor)  
Les implants ou lentilles intra-oculaires  
La presbytie débute vers 45 ans, voire plus

tardivement chez le myope. Avec le temps, le cristallin perd de son élasticité, il tend à s'épaissir et à durcir. Il s'agit d'une conséquence normale du vieillissement, mais qui se traduit hélas par une baisse du pouvoir d'accommodation de l'œil, indispensable pour voir clair de près. Ce phénomène se met en place progressivement vers 40-45 ans, et se stabilise avant 65 ans.

Au début, cette baisse de l'accommodation est compensée, par réflexe, en augmentant la distance de lecture, mais lorsque les bras ne sont plus suffisamment longs pour une lecture confortable, il faut penser à corriger sa presbytie...

## Besoin de plus de lumière pour lire

Les lunettes grossissantes vendues en pharmacie, sur les marchés ou même en grandes surfaces, les lunettes grossissantes peuvent suffire au début et à condition d'avoir la même vision à chaque œil.

Quand à la presbytie s'ajoute un autre problème oculaire, la double paire de lunettes s'impose, l'une pour bien voir de près et l'autre pour voir de loin. Sinon, souvent plus pratiques mais nécessitant une période d'adaptation : les verres à double foyer, qui sont désormais de plus en plus remplacés par les verres

progressifs. Ces derniers représentent aujourd'hui la solution optimale pour corriger un trouble de réfraction conjoint tel que l'hypermétropie, l'astigmatisme ou la myopie.

On peut également recourir à des lentilles de contact multifocales. Le manque de larmes est parfois une source d'échec aux lentilles.

Enfin, des techniques chirurgicales sont proposées, dont le choix dépend de l'âge et de la stabilité de la presbytie, des autres troubles visuels et de la vision de loin.

## Chirurgie au laser

L'opération de la presbytie par laser a démontré son efficacité et son innocuité. Elle se réalise par un professionnel entraîné, qui en modifiant la cornée, compense la presbytie.

A noter qu'il est possible de n'opérer qu'un seul œil si la vision de loin est bonne, c'est ce que l'on appelle la monovision, qui consiste à favoriser la vision de près d'un œil, l'autre œil prenant le relais pour voir de loin.

## Implants ou lentilles intra-oculaires

La pose d'un implant progressif multifocal remplace le cristallin vieillissant. Cette technique peut se réaliser qu'il existe ou non une cataracte.

L'inlay ou pose d'une toute petite lentille au sein de la cornée est une technique encore plus récente.

Même si on ne peut pas lutter contre la presbytie, prenez soin de vos yeux en portant des lunettes de soleil et en consultant un ophtalmologiste tous les deux, voire tous les ans, pour dépister un glaucome ou une DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge).

## TROUBLES HORMONAUX

# Savoir reconnaître les symptômes...

**L**es troubles hormonaux s'accompagnent de symptômes, parfois spécifiques, parfois très communs. Quels sont-ils exactement et à quel trouble hormonal correspondent-ils ?

Saviez-vous que des ongles cassants reflètent une perturbation des hormones thyroïdiennes, alors que des ongles striés signalent une baisse d'activité des hormones de croissance ?

Les signes associés aux principaux troubles hormonaux sont intéressants à connaître car ils peuvent mettre sur la piste d'un dérèglement que l'on peut prendre en charge.

**-DHEA :** diminution de la pilosité axillaire (au niveau des aisselles) et perte de la libido chez la femme essentiellement.

**Hormones thyroïdiennes :** froid aux extrémités, constipation, réveil matinal difficile, peau sèche au niveau des tibias, fatigue au repos, cheveux fins, ongles cassants, paumes des mains jaunâtres,

absence de la queue du sourcil

**Hormone de croissance :** hypotonie des triceps, joues tombantes, grands sillons du visage très marqués, impossibilité de veiller après minuit, parodontose (inflammation des tissus de soutien des dents), ongles avec stries longitudinales.

**Hormones sexuelles :** fatigue permanente, diminution de la libido, embonpoint abdominal (chez l'homme essentiellement), hernie inguinale, sommeil perturbé, réveils fréquents, anxiété la nuit, difficulté à s'endormir, fatigue au réveil (témoigne également d'un déficit en cortisol), épuisement après un stress, intolérance au stress, sécheresse oculaire, pâleur cutanée, ptose mammaire importante, perte de cheveux sur le sommet du crâne, ridules sur la lèvre supérieure, conjonctives rouges (membrane qui recouvre l'œil), poches noires/grises sous les yeux, perte des poils sur les tibias.



L'ORCHESTRE ARABE DE BARCELONE DONNE UN RÉCITAL À ALGER

# Brassage de culture des deux rives de la Méditerranée

*L'Orchestre arabe de Barcelone (OAB) a donné un récital dimanche, à Alger, à la salle Ibn Zeydoun, dans une ambiance festive, créée par un mélange prolifique des genres et un brassage de cultures enrichissant qui a établi des passerelles de dialogue entre les deux rives de la Méditerranée.*

Chantant la terre, l'amour, la paix et la tolérance dans une quinzaine de titres, dont le plus grand nombre est tiré de *Libertad* (Liberté), dernier album de l'OAB, les huit concertistes ont usé de modes latins et de gammes espagnoles embarquant l'assistance dans une visite guidée au cœur de l'Orient, du Maghreb et de l'Andalousie.

Suscitant la réflexion et la méditation, Ayoub, une introduction musicale d'une grande densité, a permis au public d'apprécier d'entrée, la qualité de composition et le niveau technique des musiciens qui se sont créés des espaces d'expression dans la mélancolie de leurs tourments.

Dans *Nidae Falastine* (L'appel de la Palestine), *La lil'hozn* (Non à la tristesse), *Ahlem El-Machriq* (Rêves d'Orient) et *El Qods*, des "préoccupations fondées" face à l'éternel problème palestinien ont été soulevées dans un élan lyrique prononcé.

"Notre mission est de transmettre un message d'amour, de paix et de tolérance dans le monde", a expliqué à l'APS, Mohamed Soulimane, violoniste, chef d'orchestre et fondateur de l'OAB, avant d'ajouter : "Nous entretenons une prière universelle qui n'a aucune couleur et encore moins une religion."

*Enti en'nour* (C'est toi la lueur), *Allahou Allah*, *Taedjebni el coursa lebyout Allah* (Me plaît le voyage vers les maisons de Dieu), autres pièces du répertoire, évoquant l'errance, le destin et l'attachement au divin ont été présentées au public dans des rythmes emballés et des formes mystiques caractérisant le genre soufi.

Tissant des liens étroits entre les musiques traditionnelles du Maghreb et de la Méditerranée, d'une part, et les influences



de la world music, du jazz et des rythmes sud-américains, d'une autre part, le programme de l'OAB a été conçu dans la lignée intellectuelle et la quintessence des célébrités telles Chick Corea, Al di Meola et Joe Zawinul, ou encore Yellowjackets et Steps Ahead.

Les variations contenues dans le programme ont promené le public, chaleureux, dans les méandres des "mouwachahat", les vibrations des 6/8 maghrébins pour le mysticisme soufi, les déhanchements de la salsa et les dissonances et irrégularités des rythmes composés caractérisant la musique jazz.

L'influence du quart de note sur les sonorités du qanun ou du violon et la voix mélodieuse de Mohammed Bout ont

préservé l'esprit autochtone des compositions, rappelant à l'assistance l'authenticité du contenu qui s'est adjugé des formes esthétiques modernes.

Gardant le meilleur pour la fin, l'ambiance gnaouie est intervenue pour conclure en apothéose et finir de poster la lettre de l'OAB, destinée à un public conquis, qui aura accueilli ses messagers dans le respect et la convivialité. Né d'une synergie entre un groupe de musiciens qui se sont attelés à reproduire et promouvoir les répertoires traditionnels et modernes de la Méditerranée, l'OAB constitue un point de ralliement de plusieurs cultures et une passerelle incontournable d'expression entre les deux rives.

Les albums *Baraka*, *Maktub* et *Libertad*,

troisième opus de la formation, sorti récemment, marquent les quelques années d'existence du groupe qui promet de poursuivre son projet dans une créativité utile, au service de la noblesse des valeurs humaines universelles.

Les animations musicales, qui s'étendent jusqu'au 22 juin prochain dans le cadre du Feliv, reprendront mardi prochain avec la programmation très attendue du compositeur, chanteur et oudiste tunisien Youcef Dhafer.

## BIBLIOTHÈQUE CENTRALE D'EL-OUED

### Semaine de lecture en langues étrangères

Une semaine de lecture en langues étrangères a

été lancée à El-Oued à l'initiative de la bibliothèque centrale de la wilaya.

La manifestation culturelle s'assigne, entre autres objectifs, l'ancrage et le développement de la lecture en milieu juvénile, la promotion du lectorat dans la société à travers l'encouragement et l'incitation à la lecture, a indiqué le directeur de la bibliothèque, Tidjani Tamma.

Le programme didactique de cette initiative, première du genre dans la commune de Hassani-Abdelkrim, propose des ateliers de lecture, des cours en direction des enfants encadrés par des enseignants de français et d'anglais.

Une exposition de location de livres en langues étrangères, ponctuée de concours de synthèse de lecture et d'expression écrite, ainsi que la projection de films documentaires et de dessins animés en langues étrangères dédiés aux enfants figurent au menu de cette manifestation.

Une communication sur les problèmes de la lecture en langues étrangères dans le Sud et le livre traduit vers l'arabe sera également animée par Lotfi Hamdane, enseignant au centre universitaire d'El-Oued, ont indiqué les organisateurs.

APS

## SIDI BEL-ABBÈS

### 6<sup>e</sup> édition du Festival du raï du 1<sup>er</sup> au 6 juillet prochain

La 6<sup>e</sup> édition du festival de la chanson raï aura lieu du 1<sup>er</sup> au 6 juillet prochain à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris lundi auprès du commissariat de cette manifestation artistique. Un comité chapeauté par l'Office national des droits d'auteurs (Onda) a été désigné pour la sélection des artistes qui animeront les soirées de ce festival.

Des stars de la chanson raï ont déjà confirmé leur participation, notamment Cheb Bilal et Houari Benchenet, a indiqué, à l'APS, le

chargé de presse du commissariat.

Le public sera au rendez-vous chaque soirée avec quatre artistes, dont une star au minimum, a souligné la même source ajoutant que ces soirées seront organisées au niveau du stade Trois frères Amarouche de la capitale de la Mekker.

Des jeunes talents émergeant dans ce style artistique prendront également part à cette manifestation, a savoir les chanteurs locaux comme Mohamed Bousmaha qui a participé à

une session de Alhan wa Chabab.

Des conférences et tables rondes seront organisées. Des académiciens et experts traiteront plusieurs thèmes liés à la réalité de la chanson raï en Algérie et les perspectives de sa promotion, a-t-on indiqué.

Un vibrant hommage sera rendu à Cheb Akil, mort dans un accident au Maroc. Le défunt chanteur était parmi les stars invitées à cette édition.

## BISKRA, 4<sup>e</sup> OKKADHIA DE POÉSIE POPULAIRE MELHOUN

### Plus de 100 poètes attendus

La commune de Mekhamda, dans wilaya de Biskra, recevra, dès jeudi prochain, plus de 100 poètes dans le cadre de la quatrième Okkadhia de poésie populaire "melhoun" organisée annuellement dans cette localité.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Mekhamda, Azzedine Ghezal, a indiqué que les poètes, attendus d'une trentaine de wilayas, donneront des récitals durant trois jours dans une atmosphère de fête. Plusieurs ensembles folkloriques et de troupes de chant bédouin sont aussi attendus.

Cette manifestation donnera également lieu à la tenue d'une conférence-débat animée par des chercheurs spécialistes en poésie populaire qui évoqueront, notamment, selon le même élu, le "rôle de la poésie populaire dans la mobilisation patriotique durant la glorieuse Révolution".

Cette Okkadhia (du nom d'un célèbre forum annuel de la poésie arabe anté-islamique, ndlr), contribue à sauvegarder le genre "melhoun" qui constitue un riche patrimoine ancestral, commun à tous les Algériens, consacré par des œuvres majeures d'auteurs pop-

ularisés par la musique chaabie, bédouine et arabo-andalouse.

Elle permettra également aux "étalons" de la poésie populaire de rivaliser de créativité devant le public de cette commune, particulièrement féru de poésie populaire, selon le président de l'APC.

Cette manifestation culturelle, qui donnera également lieu à une visite touristique des hôtes de la wilaya de Biskra vers les sites les plus connus des Zibans, est organisée en collaboration avec l'association culturelle locale Abderrahmane-Lakhdar.

ELIMINATOIRES CHAN-2014, LA SÉLECTION A' DEPUIS HIER À SIDI MOUSSA

## La Libye en ligne de mire

La sélection algérienne de football des joueurs locaux (A') a entamé hier mardi au centre technique de Sidi Moussa, son dernier stage de préparation, en prévision de son match contre la Libye, prévu le 23 juin prochain au stade 5-Juillet, pour le compte du match aller des éliminatoires du Championnat d'Afrique des locaux (Chan-2014) en Afrique du Sud.

PAR MOURAD SALHI

Il s'agit d'un troisième regroupement pour les Verts sous la houlette de Taoufik Kourichi. Pour ce dernier regroupement de moins d'une semaine qui précède cette rencontre très importante contre la Libye, le staff technique a reconduit les mêmes joueurs ayant pris part aux deux précédents stages, tout en récupérant les internationaux retenus dans la sélection première qui vient de décrocher sa qualification au dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Il s'agit des gardiens de but, Azeddine Doukha et Sofiane Khedairia, des défenseurs de la JS Kabylie, Essaid Belkalem et le portier de l'ES Sétif Nacereddine Khoualed, du milieu de terrain de l'USM Alger, Hamza Koudri, ainsi que de l'attaquant du CR Belouizdad, Islam Slimani.

Le retour de ces joueurs qui ne souffrent d'aucune blessure, a beaucoup soulagé le staff technique qui mise beaucoup sur leur expérience. C'est un apport important sur lequel mise énormément Kourichi et ses collaborateurs, surtout après les nombreuses défections enregistrées auparavant au sein de l'effectif.

Du côté algérien, les responsables misent



énormément sur cette double confrontation contre la Libye. Un challenge qui ne fera que revaloriser le joueur local. Les coéquipiers de Belkalem, qui auront une semaine de préparation, devraient profiter de cette période qui précède cette rencontre pour effectuer une bonne préparation. Il faut dire que l'adversaire traverse une période faste en ce moment, comme l'atteste bien son parcours dans les éliminatoires du Mondial brésilien 2014, où il garde ses chances intactes pour se qualifier aux barrages, à une journée seulement de la clôture du deuxième tour.

Le premier responsable de cette formation, Taoufik Kourichi, sait pertinemment que la mission des ses poulains ne sera pas de tout repos même à domicile. « Nous allons affronter une équipe en pleine compétition, puisqu'il s'agit, hormis d'un ou

de deux éléments, du même effectif qui prend part actuellement aux éliminatoires de la coupe du monde », a indiqué l'entraîneur adjoint Lakhdar Belloumi,

Il est utile de signaler que la sélection algérienne de football, constituée des joueurs locaux, a été reconstituée depuis deux mois seulement. Un seul match amical a été disputé au cours de cette période, c'était face à la Mauritanie. Les Verts l'ont remporté sur le fil (1-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. « Nous aurons affaire à une équipe très motivée sur le plan moral, surtout après sa récente victoire dans les éliminatoires de la Coupe du monde contre le Togo. On devra se montrer très forts sur le plan psychologique pour venir à bout de notre adversaire », a averti Belloumi.

M. S.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

## Les Verts disputeront un match amical le 14 août prochain

L'équipe nationale de football, qualifiée pour les barrages qualificatifs au Mondial 2014, jouera un match amical le 14 août prochain, contre un adversaire à déterminer, rapporte lundi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

Cette date s'inscrit dans le calendrier des matchs amicaux programmés par la Fédération internationale de football (Fifa).

La Faf, qui n'a pas précisé si ce match aura lieu à domicile ou non, devra entreprendre les démarches nécessaires pour trouver un sparring-partner pour les Verts.

La sélection nationale a composé dimanche son billet pour le tour de barrage, après sa victoire à Kigali face au Rwanda (1-0), cumulée au match nul du Mali à domicile face au Bénin (2-2).

A une journée de la fin du second tour, l'Algérie est solide leader du groupe H avec 12 points, à quatre longueurs du Mali, qui compte 8 points.

Lors de l'ultime journée, prévue le 6 septembre prochain, l'Algérie accueillera le



Mali dans un rendez-vous sans enjeu, alors que le Bénin recevra le Rwanda.

La sélection nationale sera fixée sur son prochain adversaire le 16 septembre, à

l'occasion du tirage au sort prévu au Caire (Egypte). Le tour de barrages, se jouera en aller et retour, au mois d'octobre et novembre prochains.

USM ALGER

### Mokhtar Benmoussa suspendu pour 4 matchs

Le défenseur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Mokhtar Benmoussa, a écopé de quatre matchs de suspension ferme, pour mauvais comportement lors du stage de l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, rapporte lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site.

Outre cette sanction, Benmoussa devra s'acquitter d'une amende de 100.000 dinars, précise la même source. Benmoussa ratera ainsi les quatre premières rencontres de son équipe lors de la prochaine saison footballistique 2013-2014, dont le coup d'envoi est prévu pour le 24 août. Benmoussa, qui prenait part à un stage avec la sélection A', avait été prié par le sélectionneur Taoufik Kourichi, de quitter l'hôtel Dar Diaf (Alger), pour "indiscipline sur et en dehors du terrain". Kourichi, avait rédigé un rapport sur les faits, qui avait été transmis à la L'équipe nationale A' prépare sa double confrontation face à la Libye, qualificative au championnat d'Afrique des nations Chan 2014, prévu en Afrique du Sud (11 janvier-1er février). Le match aller aura lieu le 23 juin au stade du 5 juillet d'Alger, alors que la manche retour se jouera à Tripoli le 5 juillet prochain.

CS CONSTANTINE

### Hassan Shehata, Henry Michel, Diego Garzitto... pour succéder à Lemerre

Le directeur sportif du CS Constantine, Mohamed Boulahbib, a affirmé que la direction devra trancher entre Hassan Shehata, Henry Michel, et Diego Garzitto, pour la succession de Roger Lemerre à la barre technique.

"La direction devra trancher avant vendredi sur l'identité du prochain entraîneur de l'équipe. Nous aurons à choisir entre trois techniciens, il s'agit de Hassan Shehata, Henry Michel, et Diego Garzitto. Pour le moment, rien n'a été fait d'autant que ces trois techniciens de renom ont une belle carte de visite et le choix sera vraiment difficile", a affirmé à l'APS le responsable constantinois.

Le CSC, est à la recherche d'un nouvel entraîneur pour la succession de Roger Lemerre, qui n'a pas voulu rempiler pour une nouvelle saison, en dépit de la sollicitation des dirigeants.

"Nous avons reçu plusieurs C-V (curriculum vitae) d'entraîneurs qui ont affiché leur souhait de travailler au CSC, et finalement nous avons retenu trois d'entre eux, qui à mon avis sont à la hauteur du projet sportif ambitieux qui leur a été présenté", a-t-il ajouté.

Evoquant l'entraîneur français Alain Michel, qui avait fait le déplacement à Constantine durant le week-end pour négocier avec les dirigeants, Boulahbib n'a pas voulu trop s'étaler sur le sujet, laissant présager que la piste de ce technicien est doré et déjà écartée. Hassan Shehata avait réussi à mener l'Egypte vers 3 titres continentaux de rang (2006-2008-2010). Henry Michel, avait réussi à remporter la coupe de la CAF avec le Raja Casablanca en 2003 avant de décrocher avec la même équipe le titre du championnat marocain une année plus tard. Diego Garzitto, qui vient de quitter la formation soudanaise de Hilal d'Oum Durman, avait connu son heure de gloire avec le TP Mazembe (RD Congo) en 2009 avec un triplé (championnat-Ligue des champions-surcoupe de la CAF). Le CSC, qui a terminé 3<sup>e</sup> lors du championnat de l'exercice 2012-2013, participera à la coupe de la Confédération africaine de football la saison prochaine.



## Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : **Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management.

• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.

• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution

• Évalue le positionnement de la société sur le marché,

• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,

• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,

• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing

• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée

• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)

• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

**www.emploipartner.com**  
Tel : 021 680 296/021 687 086  
Fax : 021 298 595

Mكتب التوثيق للأستاذة : بهلولي سهام مؤتقة بسيدى امحمد ، شارع رقم 06 بيشون اودان - الجزائر.

رهن حيساري

بموجب عقد رهن حيزاي لتجهيزات ومعدات حرر بمكتبنا بتاريخ: 2013/05/22، مسجل بتاريخ: 2013/06/02، رهن السيد رهن محمد الكائن مقره التجاري رقم 10 حي مريجة السحولة (الجزائر)، التجهيزات والمعدات المخصصة لممارسة نشاطه المتمثل في نشاط التحويل الأولى لمادة البلاستيك الأساسية، وذلك لضمان قرض اجمالي قدره 3.370.212 دج، وذلك بالدرجة الأولى لفائدة بنك التنمية المحلية (BDL) وكالة ديدوش مراد 150، مقابل قرض قدره 2.351.000 دج، بفوائد قدرها (2,7%) لمدة ثمانية (08) سنوات بما فيها فترة مؤجلة الدفع تقدر بـ 03 سنوات، وبالدرجة الثانية لفائدة الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب (ANSE) فرع الجزائر جنوب ملحقة بئر مراد رابيس، مقابل قرض بدون فوائد قدره 977.364 دج، لمدة خمس (05) سنوات ابتداء من انتهاء فترة الانجاز والمحددة بسنة.

تم الإيداع القانوني نسختين من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للإعلان المؤتقة.

Midi Libre N° 1904 | Mercredi 19 juin 2013 - 275

Mكتب التوثيق للأستاذة : بهلولي سهام مؤتقة بسيدى امحمد ، شارع رقم 06 بيشون اودان - الجزائر.

رهن حيساري

بموجب عقد رهن حيزاي لتجهيزات ومعدات حرر بمكتبنا بتاريخ: 2013/06/04، مسجل بتاريخ: 2013/06/12، رهن السيد العمري عمر الكائن مقره التجاري رقم حوش لمعيرات رقم 34 محل رقم 02 براقى (الجزائر)، التجهيزات والمعدات المخصصة لممارسة نشاطه المتمثل في مؤسسة نجارة الخشب، والألمنيوم وكل المواد الأخرى، وذلك لضمان قرض اجمالي قدره 3.163.639.63 دج، وذلك بالدرجة الأولى لفائدة بنك التنمية المحلية (BDL) وكالة ديدوش مراد 150، مقابل قرض قدره 2.214.548 دج، بفوائد قدرها 2,7%، لمدة ثمانية (08) سنوات بما فيها فترة مؤجلة الدفع تقدر بـ 03 سنوات، وبالدرجة الثانية لفائدة الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب (ANSEI) فرع الجزائر جنوب ملحقة براقى، مقابل قرض بدون فوائد قدره 917.455 دج، لمدة خمس (05) سنوات ابتداء من انتهاء فترة الانجاز والمحددة بسنة.

تم الإيداع القانوني نسختين من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للإعلان المؤتقة.

Midi Libre N° 1904 | Mercredi 19 juin 2013 - 274

Mكتب التوثيق للأستاذة : بهلولي سهام مؤتقة بسيدى امحمد ، شارع رقم 06 بيشون اودان - الجزائر.

رهن حيزاي

بموجب عقد رهن حيزاي لتجهيزات ومعدات حرر بمكتبنا بتاريخ: 2013/06/03، مسجل في 2013/06/12، رهن السيد مباركي كريم الكائن مقره التجاري بحي أبيلا 07 قطعة 03 محل 18 - برج الكيفان (الجزائر)، المعدات المخصصة لممارسة نشاطه المتمثل في الحدادة والنجارة المعدنية، وذلك لضمان قرض اجمالي قدره 3.611.868.13 دج، وذلك بالدرجة الأولى لفائدة بنك التنمية المحلية (BDL)، وكالة ديدوش مراد 150 مقابل قرض قدره 2.528.307.69 دج، بفوائد قدرها (2,7%)، وأجل تسديد القرض محدد بثمانية (08) سنوات بما فيها فترة مؤجلة الدفع تقدر بـ 03 سنوات، وبالدرجة الثانية لفائدة الصندوق الوطني للتأمين على البطالة (CNAC) وكالة عبان رمضان مقابل قرض بدون فوائد قدره 1.047.441.76 دج، زائد مبلغ 500.000 دج يمثل قرض بدون فوائد إضافي لكراء محل (PNR location)، فترة الاستفادة في أجل سنة واحدة زائد ثلاثون (30) يوما أي المجموع 1.547.441.76 دج، لمدة خمس (05) سنوات ابتداء من تاريخ الاستحقاق البنكي الأخير.

تم الإيداع القانوني نسخة من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للإعلان المؤتقة.

Midi Libre N° 1904 | Mercredi 19 juin 2013 - 273



بمناسبة نيل شهادة التعليم الإبتدائي لمدل عائلة مسلم 'دادي' تتقدم عائلة مسلم بأحر التهاني و أطيب الأمنيات متمنين المولى عز وجل أن يوفقه في مشواره الدراسي ألف مبروك DADI



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION  
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

Etablissement Public Hospitalier de Aïn Taya  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

RESTREINT N°03/2013  
NIF / N° 098516389000127

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé au profit de l'Etablissement Public Hospitalier d'Aïn Taya portant sur la fourniture des dispositifs de dialyse en lot unique. L'appel d'offres national restreint conformément aux articles 26, 28 et 30 du décret 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, s'adresse aux fabricants, importateurs distributeurs agréés par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

**RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES** : Les sociétés intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier de charges auprès du : **bureau des marchés de l'établissement public hospitalier de Aïn Taya** contre le paiement d'une somme de 2000 DA représentant les frais de reproduction.

**DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES** : La durée de préparation des offres est égale à **vingt et un jours (21)** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

**DATE ET HEURE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES** : La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00 mn au bureau des marchés.

**PIECES EXIGÉES** : Les offres accompagnées des pièces exigées devront être élaborées et présentées conformément à l'article 09 dans le cahier des charges.

**PRESENTATION DES OFFRES** : L'offre du soumissionnaire contiendra deux (2) enveloppes fermées et cachetées distinctes, elle doit porter la mention "NE PAS OUVRIR"

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2013 portant sur la fourniture de dispositif de dialyse**

**ADRESSE POUR LE DÉPÔT DES OFFRES** : les offres précisées ci-dessus devront être déposées à l'adresse suivante :

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE AIN TAYA  
HAI SI EL HAOUS AIN TAYA

**OUVERTURE DES PLIS EN SEANCE PUBLIQUE** : Par le présent les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement le dernier jour ouvrable correspondant à la date de dépôt des offres fixé à 13h00 mn au siège de l'établissement public hospitalier de Aïn Taya.

La validité des offres est fixée à trois mois augmentée de vingt et un jours.

Midi Libre N° 1904 | Mercredi 19 juin 2013 - ANEP - 527 434

3238

Mكتب التوثيق الأستاذة: قندوز هندا مؤتقة بسيدى أمحمد، شارع ديدوش مراد رقم 43 ولاية الجزائر

## هبة قاعدة تجارية

بموجب عقد تلقيناه بمكتبنا بتاريخ: 18/06/2013، ومسجل في الأجل القانونية، تمت هبة ثلثي (2/3) القاعدة التجارية التي يملكهم السيد: خبزي كريم إلى أبيه السيد: خبزي خليفة، مستغلة في نشاط: مطعم كار كويا، كائنة بتراب بلدية سيدي أمحمد شارع بيار رقم: 3 ولاية الجزائر الذي يصبح بالتالي مالك في الشيوخ مع السيدة: كتوش باية المالكة للثلث (1/3) المتبقي، وقومت هذه الحقوق ب(3.494.400 دج).

المؤتقة للإعلان

Midi Libre N° 1904 | Mercredi 19 juin 2013 - 272

3238

Mكتب التوثيق الأستاذة قندوز هندا مؤتقة بسيدى أمحمد ،

43 شارع ديدوش مراد ، ولاية الجزائر

"الشركة ذ.م.م كراكويا"

رأسمالها: 900.000 دج

المقر الاجتماعي: 03، شارع بيار بسيدى أمحمد،

ولاية الجزائر

تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد تلقيناه بالمكتب بتاريخ 18/06/2013، مسجل في الأجل القانونية، تقررا يلي: - (1) إحالة حصص إجتماعية: أحال السيد: خبزي كريم مسير شريك في الشركة المذكورة أعلاه عن طريق الهبة (بدون مقابل) و المنسحب نهائيا منها كل حصصه التي يملكها في الشركة و البالغة مائتين (200) حصص إجتماعية إلى السيد: خبزي خليفة و بثمن رئيسي قدره ثلاثة الاف دينار جزائري (3000 دج) للحصة الوحيدة أي بمبلغ إجمالي قدره ستمائة ألف دينار جزائري (600.000 دج) (2) تعيين مسير غير شريك أجير جديد: عين السيد: خبزي كريم مسير غير شريك أجير في الشركة لمدة غير محدودة، الباقي بدون تغيير.

المؤتقة للإعلان

Midi Libre N° 1904 | Mercredi 19 juin 2013 - 271



# Mots Fléchés N°1670

embrouillera bloquant	résider sorcellerie	statuée luta	encore déchirer	bravura exploits sportifs	puissances	sostrat en tenue d'Éve
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de portée		hardes débris	arme de poisson note de olé			façon- nées débâ- lante
se laisse- tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquero- niront	argile rouge échouais	devis téméraire atome positif		degré musical petit naupe
absurde la part de phacou			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile verdette		classé	réinstal- les (le) beau naillons		emploi théâtral unités de société	
feras le fier	métal de batée petits parasites	lombes	habitudes sacées voies d'accès		note de fin bonne femme	sicle de société voitur
titre bourler passant par				mauvaise odeur délassé	trans- sas ennuiera	
concord traoat	demeur- rés luste	feras du tort			garrouter arène de patheur	sainte de l'agenda licite
rétro- grades rénu		souhaites union eu- ropéenne		art du papier plié bracque		disposé
étalle de mer			posture de coqs			pareil mais raccourci
					discours inutile	

**SUDOKU**

**N°1669**

**SOLUTION SUDOKU**

**N°1668**

**SOLUTIONS MOTS  
FLECHES 1668**

2	6						8	
		4		2			1	7
1		5		7	9		2	6
			5			9		1
				9		6	3	2
		9		4				5
	4				1			
		3		5	7			
5				8			6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

■	I	■	D	■	E	■	U	■	S	■	D	■	R
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	■	E	T	E
■	L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	■	C
R	U	M	I	N	E	R	■	T	A	P	O	T	A
■	M	I	N	E	R	A	L	E	■	A	L	E	S
G	I	T	E	■	A	N	A	■	A	T	E	L	E
■	N	E	R	F	■	G	I	F	L	E	S	■	R
F	A	R	■	A	V	E	N	■	O	R	■	F	A
■	T	A	R	S	E	■	E	C	R	A	S	A	I
R	I	S	E	T	T	E	■	A	S	■	P	I	S
■	O	■	F	I	T	E	S	■	B	O	N	■	
A	N	C	R	E	R	A	S	■	P	A	R	E	R
■	■	H	E	U	■	I	T	A	L	I	E	■	E
T	R	A	N	S	I	E	■	B	A	S	S	I	N
■	U	R	E	E	S	■	L	A	C	E	■	N	I
P	A	G	E	■	S	A	U	T	E	R	O	N	T
■	D	E	S	S	■	T	R	A	V	E	E	■	
D	E	R	■	T	E	S	T	E	■	S	A	■	N
■	■	A	R	A	■	U	R	N	E	■	L	O	T
B	R	I	E	F	E	R	■	T	U	Y	E	R	E
■	U	■	F	R	A	C	■	E	S	S	E	S	■

# Hier il a fait nuit sur Paris à... 11h du matin

Paris, lundi 17 juin 2013, 11h du matin. Dans les bureaux, toutes les lumières sont allumées. Dehors, la nuit est revenue comme si la Terre s'était mise à tourner à l'envers.

Le ciel est noir et il tombe des cordes. Les images satellites montrent une énorme tache blanche sur le quart nord-ouest de la France. Pas d'éclipse du soleil annoncée. Il faut donc chercher ailleurs ce qui a causé cette nuit en plein jour. Bien sûr, il y a les nuages. Mais comment peuvent-ils obscurcir le ciel à ce point?

## Un phénomène simple mais déroutant

Contrairement à bon nombre de situations météorologiques. Les nuages sont constitués de fines gouttelettes d'eau avec, parfois, des cristaux de glace. Le tout reste en suspension dans l'air. Cet air contient toujours de l'eau. On en mesure le taux avec le degré d'hygrométrie. Lorsqu'elle est invisible, cette eau est sous sa forme gazeuse. Ensuite, tout dépend de la température et de la pression.

L'eau, qui est un corps absolument



extraordinaire, peut en effet se présenter sous trois formes différentes dans les conditions atmosphériques terrestres: gaz, liquide ou solide. Un diagramme bien connu montre les conditions de passage d'un état à l'autre (changement de phase). Dans l'air, au dessus de nos têtes, ces trois phases se succèdent.

Par beau temps l'eau est gazeuse. On ne la voit pas. Un changement de pression et de température peut conduire au passage sous la forme liquide. De fines gouttelettes se forment alors par condensation. Ce sont les nuages. Si

leur densité dépasse un certain seuil, ces gouttelettes deviennent trop lourdes et tombent. Il pleut.

Si la température en altitude baisse, les gouttelettes gèlent et tombent sous la forme de grêle ou de neige. Ainsi, les nuages se forment spontanément dans le ciel dès que l'eau se condense. Chaque gouttelette agit alors comme un filtre complexe (diffraction, réflexion, interférences).

**En entrant dans l'eau, la lumière change de direction**  
La lumière est réfléchiée en partie par

la surface extérieure de la goutte d'eau. Ainsi, seule une fraction de la lumière incidente passe à travers la gouttelette pour atteindre le sol.

Plus le nombre de gouttes est important entre le soleil et nous, c'est-à-dire plus le nuage est épais, moins la quantité de lumière échappant au filtrage par les gouttelettes est grande. Plus la couverture nuageuse est épaisse, plus il fait nuit sur Terre...

Par chance, les différences de température provoquent des courants dans l'atmosphère qui chassent les nuages et libèrent la lumière du soleil.

## Réchauffement, fonte... invisible de la glace de l'antarctique

Surveiller la fonte de la calotte glaciaire qui recouvre le continent Antarctique fait partie des tâches les plus critiques. Même si c'est souvent l'Arctique qui fait l'actualité en raison d'un réchauffement qui s'y fait sentir beaucoup plus rapidement que les experts ne l'avaient prévu. L'Antarctique, lui, est plus grand que l'Europe et il est recouvert à 98% par un inlandsis, une couche de glace de 1,6 km d'épaisseur moyenne. Cela représente 70% de l'eau douce présente sur Terre. Sa fonte complète ferait monter le niveau des mers de quelque 60 mètres...

Nous n'en sommes pas là, mais le spectaculaire vêlage des icebergs se détachant des glaciers en bord d'océan montre que l'Antarctique aussi se réchauffe. Mais il ne s'agitait là que de la partie visible de l'effet du changement climatique sur le pôle Sud.

### Un phénomène invisible mais bien présent

Selon une nouvelle étude publiée par la revue *Science* du 14 juin 2013 par l'équipe de scientifiques dirigée par Eric Rignot, de l'université Irvine de Californie et également chercheur au

JPL de la Nasa, un autre phénomène, moins visible, est à l'œuvre. « Nous avons découvert que le vêlage d'iceberg n'est pas le principal processus de la perte de glace. En fait, les barrières de glace fondent essentiellement par en dessous », explique Eric Rignot.

Les barrières de glace sont ces langues qui prolongent l'inlandsis sur la mer sans en être détachées. Sous eux, circule donc de l'eau de mer. Il semble que le réchauffement de cette dernière soit la cause de cette fonte invisible. Selon les chercheurs, ce phénomène

aurait provoqué 55% de la fonte des barrières de glace de l'Antarctique entre 2003 et 2008.

Ce constat va avoir des implications importantes sur la compréhension des interactions entre l'Antarctique et le changement climatique. Les mers de l'Antarctique se retrouvent ainsi aux avant-postes en tant que facteurs les plus significatifs du contrôle de l'évolution de la glace du pôle Sud. Un nouveau front à surveiller alors que certains sceptiques voyaient dans l'apparente stabilité de l'Antarctique une preuve des effets limités du réchauffement.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## FIBRE DE VERRE

Inventeur : Ignace Dubus-Bonnel Date : 1836 Lieu : Lille

Ignace Dubus-Bonnel a déposé sa demande de brevet portant sur le tissage du verre mal-léable par la vapeur, pur ou mélangé avec la soie, laine, coton ou lin en 1836. Malgré son succès et le fait que l'on utilise cette matière fréquemment de nos jours, le fibre de verre est tombé dans l'oubli en 1840 parce que son coût de fabrication serait élevé.



## AMERICAN PIE 4



22h35



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ  
- USURPATION D'IDENTITÉ

22h35



Depuis quelques années, les escrocs ont trouvé un moyen d'agir au niveau mondial grâce à Internet. Héritage inattendu d'un pays lointain, combine soi-disant sans faille pour gagner en Bourse ou lettre d'amour venue d'une nouvelle amie sur Facebook... les ficelles sont parfois très grosses, mais efficaces. Ces petites arnaques coûtent certes cher, mais il y a plus d'ambitions. Certains n'hésitent pas à profiter de la crise et des mécanismes financiers pour empocher des millions d'euros, engendrant ainsi de véritables drames...

DÉTECTIVES  
DOUBLES VIES

23h05



Lors de son vernissage, Alice, une photographe, reçoit un appel téléphonique avant de s'écrouler, en proie à des flashes. Elle se tourne vers l'agence de détectives privés Abadie & Roche pour comprendre le sens de ses visions. Nora et Philippe enquêtent dans son passé et se rendent dans l'Yonne. Un passé que son mari Paul a tout fait pour garder secret. De son côté, Hugo enquête sur le vol de son vélo avec Maxime.

DES RACINES ET DES AILES - DE  
LA RIVIERA À L'ARRIÈRE-PAYS

20h35



Jardins de Méditerranée. De Nice à Menton, le climat de la Riviera française a permis l'épanouissement d'une flore variée et abondante. Les premiers jardins remontent au milieu du XIXe siècle avec la construction, notamment par de riches Anglais, de somptueuses villas le long du littoral. Certains de ces trésors sont aujourd'hui menacés • De l'arrière-pays au Mercantour. Christophe Fourmier, gardien de refuge, et Jean-Marie Ceravaco, agent technique du parc national, offrent une visite privilégiée du massif du Mercantour, avant la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses demeures de style colonial • Cinque Terre, un parfum d'Italie. Entre Monterosso et Porto Venere, de l'autre côté de la frontière, les «Cinq Terres» sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

STRIKE BACK - UN  
IRLANDAIS EN COLÈRE

22h30



Au Cap, en Afrique du Sud, l'équipe traque un redoutable mercenaire qui travaillerait pour Latif. Il s'agit de Daniel Connolly, ancien membre de l'IRA, terroriste prêt à tout pour parvenir à ses fins. Il a enlevé la famille de Kenneth Bratton, le dirigeant une société britannique d'armement, et qui a été jadis en contact avec Porter. Connolly veut le faire chanter pour parvenir à s'approprier une arme chimique.

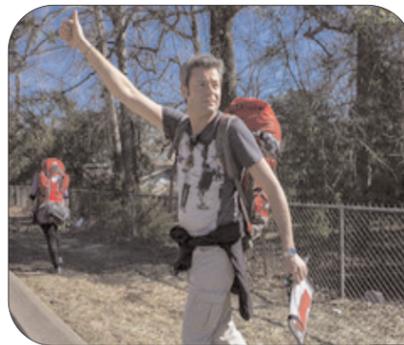
## RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS,  
LE COFFRE MAUDIT

20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

GREY'S ANATOMY  
- RÉPÉTITION GÉNÉRALE

22h35



Hunt organise des séances de préparation avec ses équipes dans la perspective d'une intervention sur des siamoises. L'opération peut enfin avoir lieu mais au dernier moment, Karev est remplacé au bloc par Richard. Bailey panique depuis que Ben Warren lui a demandé de vivre avec lui. Elle se confie à Meredith. Teddy demande à Cristina de lui restituer toutes les étapes de l'opération d'Henry jusqu'à son décès.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

 Directrice de la publication  
Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

 Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi  
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

 Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

 Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# David Hallyday

devant la justice pour plagiat

David Hallyday était attendu hier au tribunal de grande instance de Lyon. Il est accusé par un auteur-compositeur lyonnais, d'avoir plagié l'un de ses morceaux pour son tube *Tu ne m'as pas laissé le temps*.



## Alexa Chung

elle sort son premier livre

Alexa Chung sort son premier livre, *It*, aux Etats-Unis. L'ouvrage détaillera ses inspirations, de Jane Birkin à Mick Jagger, et ses conseils sur la mode.

## Kate Moss

elle fête ses 25 ans de mannequinat

Cette semaine, cela fait 25 ans que Kate Moss s'est imposée sur les podiums. La brindille enchante la planète mode depuis son adolescence...



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h36
Dohr	12h49
Asr	16h40
Maghreb	20h09
Icha	21h53

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1904 | Mercredi 19 juin 2013

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

FESTIVITÉS DU 43<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INTHIFADA HISTORIQUE DE ZEMLA

## Le soutien inébranlable de l'Algérie souligné par Mohamed Abdelaziz

PAR RACIM NIDAL

Le président sahraoui qui présidait les festivités célébrant le 43<sup>e</sup> anniversaire de l'inthifada "historique" de Zemla face à l'occupant espagnol en 1970, a souligné que "l'Algérie est connue pour ses positions inébranlables et son soutien indéfectible aux causes justes, notamment la cause du peuple sahraoui qui revendique son droit à l'autodétermination et à l'indépendance".

Après avoir salué le soutien de l'Algérie "aux plans politique, matériel et moral à la cause sahraouie", M. Abdelaziz a rappelé que cette inthifada a permis la création du Front Polisario et le déclenchement de la lutte armée pour arracher l'indépendance et la liberté.

Par ailleurs, le président sahraoui a qualifié d'"injuste" la position adoptée par le gouvernement marocain depuis 1975 et qui est à l'origine d'"un sérieux préjudice aux fondements de l'Etat marocain, tant sur le plan économique que sur la scène internationale" rapporte l'APS.

Le président sahraoui a souligné que les atteintes portées au peuple sahraoui 38 ans durant dans le contexte d'une guerre "injuste", constitue "une violation de la



légalité internationale et une atteinte à l'unité et à la stabilité de la région" appelant le gouvernement marocain "au respect de la légalité internationale et au principe de droit des peuples à leur autodétermination et à l'indépendance".

"Se conformer à la légalité internationale pourrait raffermir les liens de fraternité, d'amitié, de coopération et de solidarité entre les différents gouvernements du Maghreb", a-t-il estimé.

A cette occasion, le président Abdelaziz a souhaité un prompt rétablissement au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Par ailleurs, le représentant de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme, Mohamed Bendjedidi, a remis au président sahraoui la médaille du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie.

R. N.

## CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LES COMMUNAUTÉS NATIONALES À L'ÉTRANGER 241 millions de migrants internationaux de par le monde

Le chef de la division internationale des migrations à l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Jean-Christophe Dumont, a indiqué lundi qu'il y avait 241 millions de migrants internationaux de par le monde, soit près de 140 millions de plus qu'il y a 50 ans, parmi eux, plus de 100 millions vivent dans les pays de l'organisation.

"Ces migrants apportent avec eux un large éventail de compétences formelles et informelles, constituant un atout majeur pour nos économies et nos sociétés", a-t-il affirmé lors du débat instauré à la Conférence ministérielle sur les communautés établies à l'étranger réunie à Paris.

Il a reconnu aussi que ces migrants constituent "un potentiel humain considérable parfois sous-évalué et souvent sous-utilisé".

"Près d'un tiers des émigrés récents installés dans les pays de l'OCDE ont un diplôme universitaire contre moins de 6 % en moyenne dans la population des pays d'origine", a-t-il indiqué, soulignant que si ce constat peut faire craindre un exode des cerveaux, il illustre également le "potentiel considérable" que représentent les compétences des émigrés dans leur pays d'origine.

Pour Christophe Dumont, la contribution de la diaspora au développement économique et social des pays d'origine, "quels qu'ils soient", dépend de nombreux facteurs.

Il a ainsi cité sa taille, son niveau de qualification, ses ressources, ses caractéristiques démographiques, ou l'ancienneté des vagues migratoires, relevant que cette contribution dépend aussi de la dynamique des communautés et de la nature des liens que la diaspora entretient avec le pays d'origine.

Il a cependant noté que les conditions économiques, sociales et politiques qui prévalent dans le pays d'origine et l'appui institutionnel dont peut bénéficier la diaspora "doivent être prises en compte".

La Conférence ministérielle sur les communautés nationales à l'étrangers s'est déroulée en présence d'une trentaine de pays dont l'Algérie, représentée par son secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli qui a pris part à cette rencontre, à l'invitation de son homologue française, Helene Conway-Mouret, ainsi que de nombreux experts et représentants d'organisations internationales.

Publicité

## Les nouveautés sont toujours chez Mobilis

DISPONIBLE  
DÈS MAINTENANT  
dans nos agences

SWITCHEZ POUR LE



Samsung GALAXY S4

À UN PRIX IMBATTABLE 71 500 DA

Rendez vous sur Facebook

[www.facebook.com/MobilisOfficielle](http://www.facebook.com/MobilisOfficielle)

Pour tenter de gagner l'un des nombreux cadeaux.



partout avec vous

